

Sommaire

Les Alpes-Maritimes	3
• Géographie	
Le SDIS 06	4
• Une vue d'ensemble du SDIS 06	
• Compétences et missions	
• Classement du SDIS	
• L'organisation du SDIS	
• Le fonctionnement des instances	
L'Activité opérationnelle	9
• Evolution depuis 2009	
• Activité opérationnelle 2018	
• La population à couvrir	
• Le Nb d'interventions par commune	
• Le Nb de sorties de secours par CIS	
• Zoom sur le risque 'Incendie feux de forêts'	
La Prévision	20
• Historique et doctrine	
• Missions	
• Dossiers phares 2017	
La Prévention	24
• Nombre d'ERP ouverts et visités en 2018	
• Bilan d'activités SSIAP	
Les Personnels	25
• L'effectif 2018 et sa répartition	
• Le taux d'encadrement des effectifs	
• L'effectif SPP et PATS par catégorie	
Le SSSM	26
• Ses missions, les missions opérationnelles	
• Les missions de santé	
• Les missions d'appui au fonctionnement	
Le GF Citoyenneté	32
• Objectifs, moyens, actions réalisées	
Les Moyens	37
• Les véhicules, les moyens nautiques	
• Les sections opérationnelles spécialisées	
• Les infrastructures	
• Plan pluriannuel pour 2016-2021	
Les Finances	41
• Evolution depuis 2008	
• Le budget 2018	
• Le financement du SDIS	
La Commande Publique	44
• Chiffres clés de l'activité de la commande publique	
Les faits marquants 2018	45
• Alerte ORANGE « Vents violents » : 132 interventions	
• Violent feu d'appartement à Grasse : 55 SP mobilisés	
• Feu de véhicules dans un sous-sol d'un immeuble	
• Cérémonie de baptême de la 40ème FI SPP	
• Feu d'un ERP à Nice	
• Un bus percute 10 voitures à Nice	
• Violent feu d'entrepôt à Mandelieu	
• Deux feux d'appartements à Nice	
• Différents feux d'entrepôts	
• Une saison estivale satisfaisante	
• Intempéries : Plus de 80 interventions	

RAPPORT D'ACTIVITE 2018

ALPES MARITIMES



SERVICE DEPARTEMENTAL
D'INCENDIE ET DE SECOURS

EDITO DU PRESIDENT DU

SDIS

L'activité soutenue du Service Départemental d'Incendie et de Secours des Alpes-Maritimes en 2018 confirme la place importante qu'occupe notre établissement au sein du dispositif français de Sécurité Civile.

La protection des personnes, des biens et de l'environnement a été assurée sur l'ensemble de notre territoire par les 1229 sapeurs-pompiers professionnels et 2387 sapeurs-pompiers volontaires du Corps départemental, auxquels il faut associer les 229 agents composant le Service de santé et de secours médical.

Ces acteurs du secours ont ainsi réalisé 112 996 interventions en 2018, géographiquement réparties en fonction de la taille des communes. Ainsi, Les Mujouls et Marie ont compté deux interventions dans l'année quand la ville de Nice dépassait les 38000 opérations.

Dans un contexte globalement stable, 2018 aura permis d'établir deux constats :

- une diminution de plus de 6 300 interventions par rapport à 2017, s'expliquant essentiellement par une réduction des sorties liées au secours à personnes qui représentent toujours près de 80% de la totalité des interventions ;
- une saison feux de forêt particulièrement calme, liée à un contexte météo très favorable.

.../...

EDITO DU PRESIDENT DU SDIS (SUITE)

Au demeurant, la mise à jour du Règlement départemental de défense extérieure contre l'incendie a contribué à favoriser l'action des maires dans la lutte contre l'incendie, au moment même où la révision du SDACR (Schéma Départemental d'Analyse et de Couverture des Risques) constituait un point fort de l'activité de l'établissement public durant la période.

Dans la continuité des années précédentes, le SDIS a également assuré par voie conventionnelle la surveillance des baignades sur 9 communes du département, mettant quotidiennement en place un effectif de 132 sauveteurs. Ces derniers ont porté secours à 77 noyés, un seul étant décédé.

Conjointement à l'activité opérationnelle, qui demeure la partie la plus visible du service, le SDIS des Alpes-Maritimes a poursuivi ses missions relatives à la protection contre les risques d'incendie et de panique au sein des 3 240 établissements recevant du public recensés dans le département. Il a également poursuivi son engagement citoyen en développant la culture du risque auprès des populations, ainsi que la sensibilisation du plus grand nombre à l'utilisation des DEA (Défibrillateur Automatisé Externe).

En ces circonstances, en ma qualité de président du SDIS des Alpes-Maritimes, j'ai veillé à ce que nos sapeurs-pompiers disposent des moyens humains et matériels nécessaires à la poursuite de leurs missions. Près de 148 millions d'euros qui ont été dépensés au cours de l'exercice 2018, dont 133,78 millions en fonctionnement et 9,51 en investissement.

L'investissement a notamment permis de poursuivre le plan pluriannuel de construction et de restructuration des bâtiments, à travers l'édification de nouvelles casernes à Saint Laurent du Var, La Turbie, Tourette-Levens, Roquefort-les-Pins, Saint-Martin-du-Var, Roquebillière et à Puget-Théniers. L'acquisition de nouveaux engins et matériels par ailleurs, pour un montant de près de 8 millions d'euros, a notamment permis le renouvellement de la flotte des CCFM (Camion-Citerne Feu de Forêt Moyen).

Une nouvelle fois, ce bilan d'activité salue donc l'engagement de tous les sapeurs-pompiers des Alpes-Maritimes, dans un département extraordinaire où la confiance qui leur est accordée atteint un niveau exceptionnel.

La dimension civique qu'incarne le sapeur-pompier doit plus que jamais être au cœur de notre action collective. Soyez dès lors assuré que je mettrai toute mon énergie à défendre les sapeurs-pompiers, pour que les Alpes-Maritimes continuent d'être ce département qui célèbre au quotidien ses soldats du feu.

Charles Ange GINESY
Président du Conseil Départemental,
Président du Conseil d'Administration
du SDIS des Alpes-Maritimes



Les Alpes-Maritimes

Géographie

Dans un écrin merveilleux de 4 294 km², formé de deux arrondissements, neuf circonscriptions, vingt-sept cantons et cent soixante-trois communes, résident plus d'un million de personnes.

Un pied dans l'eau de la Méditerranée, un autre sur les contreforts du massif Alpin, telle pourrait se résumer la situation géographique des Alpes-Maritimes tant la proximité mer montagne est forte dans ce département.

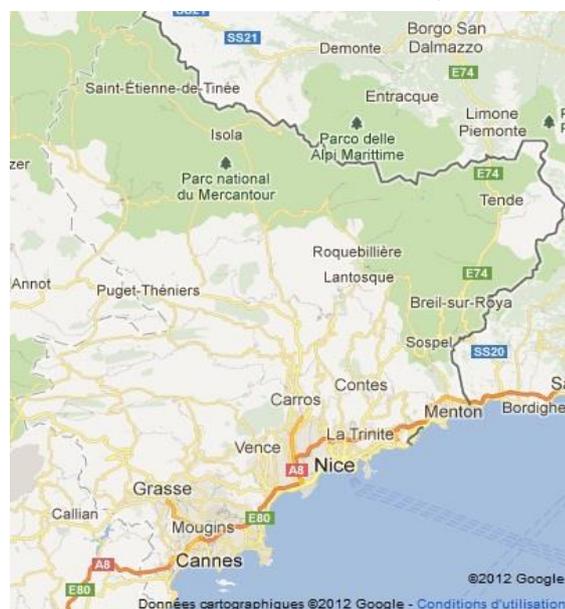


Des 132 km de littoral (dont 40 km de plages, baies, criques et sentiers littoraux), il ne suffira que d'une heure de route, aux dix millions de touristes qui visitent annuellement les Alpes-Maritimes, pour parvenir sur les premières pentes des montagnes dont les plus hauts sommets culminent à plus de trois mille mètres d'altitude.



Décomposé entre trois zones géographiques complémentaires et solidaires qui sont la bande littorale, le moyen et le haut pays, le département des Alpes-Maritimes offre une palette d'activités très variée en partant à la découverte de ses parcs départementaux et d'un parc national, le Mercantour, ainsi que de ses 4 500 km de sentiers de randonnée.

Ce respect de l'environnement se conjugue aussi avec un développement économique harmonieux et dynamique, formé par un tourisme de toutes saisons et par la haute technologie avec plus de quarante mille entreprises œuvrant à 80 % dans le secteur tertiaire dont le fleuron est le site de Sophia Antipolis, première technopole européenne, à laquelle le projet d'Eco-Vallée dans la Plaine du Var ayant le label « opération d'intérêt national » compte contribuer largement à diversifier l'économie, impulser l'innovation et l'esprit d'entreprise et apporter des réponses efficaces et originales dans les domaines de l'écologie, l'aménagement et le transport, le logement et la vie quotidienne.



Les projets et/ou objectifs à moyen terme :

- Réforme de l'organisation territoriale : 1 groupement unique qui s'appuie sur 7 compagnies et des Centres d'Incendie et de Secours,
- Regroupement des salles opérationnelles (CTA / CODIS Unique),
- Poursuite du plan pluriannuel bâtiminaire 2016-2021,
- Finaliser le processus d'élaboration du SDACR

Risques Courants	Risques complexes			
	Naturels	Technologiques	Sanitaires	Sociétaux
* Secours à personnes	* Feux de Forêt	* Risque maritime	* Epidémie/Pandémie	* Grands rassemblement
* Accidents de la circulation	* Evénements climatiques (canicule; Grand froid...neige; tempêtes; Inondations..)	* Risque aérien	* Zoonose	* Menac terroriste
* Incendies	* Avalanches	* Transports matières dangereuses	* Epizootie	* Violence urbaines
* Opération diverses	* Mouvements de terrain	* Accidents industriels	* Biologique	
* Risques technologiques courants	* Seismes	* Accident nucléaire et radiologique	* Pollution air / eau	
* Risque tunnel	* Tsunami	* Rupture de barrage	* NOVI	

Evènements principaux marquants de l'année 2018 :

- Violent feu d'appartement à Grasse
- Feu de véhicules dans un sous-sol d'un immeuble
- Baptême de la 40^{ème} FI SPP
- Feu d'un magasin d'artifices à Nice
- Collision entre 1 bus et 10 véhicules de tourisme
- Deux feux d'appartements à Nice le même jour
- Plusieurs feux d'entrepôts

L'organisation du SDIS :

- 13 groupements fonctionnels,
- 2 groupements territoriaux,
- 76 Centres d'Incendie et de Secours
- 2 CTA d'arrondissement :
 - o NICE
 - o et GRASSE ,
- 1 CODIS
- 8 sections spécialisées

ALPES MARITIMES

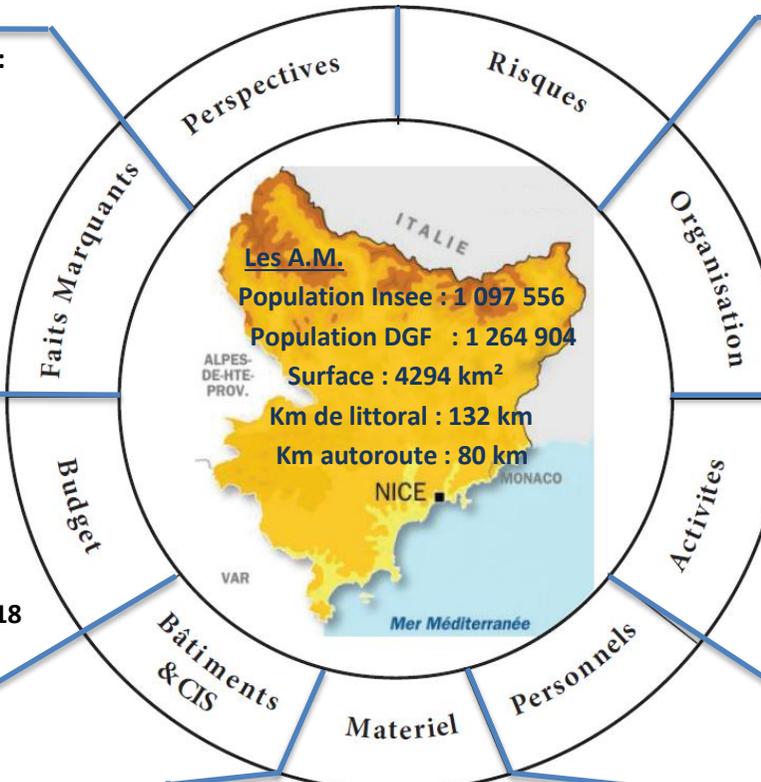


SERVICE DEPARTEMENTAL D'INCENDIE ET DE SECOURS

Activité opérationnelle 2018 :

- ☞ 112 996 interventions
- ☞ 9 416 interventions / mois
- ☞ 310 interventions / jour
- ☞ 1 intervention toutes les 4 ' 39 "

ACCIDENTS DE LA CIRCULATION	6,85%
OPERATIONS DIVERSES	10,21%
RISQUES TECHNOLOGIQUES	1,47%
INCENDIES	2,97%
SECOURS A VICTIMES	78,50%

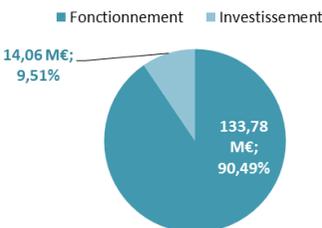


Dépenses réelles cumulées 2018 147,84 millions d'euros

→ 133,78 M€ en Fonct.
→ 9,51 M€ en Invest.

Ce qui représente :

☞ 116,88 € / hab. en 2018
☞ 9,74 € / hab. / mois



Les infrastructures :

☞ 76 Casernements dont :

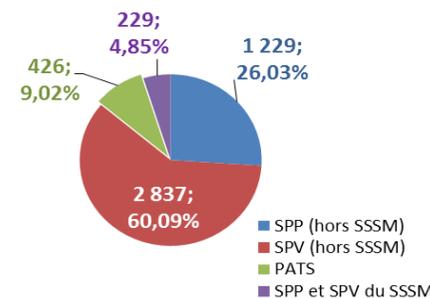
- 9 CSP (Centre de Secours Principal)
- 6 CS (Centre de Secours)
- 48 CPI (Centre de Première Intervention)
- 13 APS (Antenne de Premiers Secours)

☞ 98 091m² de plancher de bâtiment au total

(Locaux administratifs, locaux de vie et locaux techniques des CIS et de l'état-major)

Les Véhicules (parc au 31/12/2018)	
Total du parc roulant	1 127
Véhicules de Secours, parmi lesquels :	183
-VSAV	135
- VSR	24
- VLM	10
Engins d'Extinction, parmi lesquels :	254
CCF	61
FPT, FPTL	17
Moyens Elévateurs Autom., notamment :	18
- EPC & EPS	18
Véhicules d'Intervention Diverses	189
Véhicules protection, soutien, logistique	81
Véhicule de liaison & PC	381
Véhicule de transport de personnel	21

Effectif global : 4 721 agents au 31/12/2018



Les compétences et missions

Les SDIS sont chargés de la prévention, de la protection et de la lutte contre les incendies.

Ils concourent, avec les autres services et professionnels concernés, à la protection et à la lutte contre les accidents, sinistres et catastrophes, à l'évaluation et à la prévention des risques technologiques ou naturels ainsi qu'aux secours d'urgence.

Dans le cadre de ses compétences, le SDIS 06 avec son service de santé et de secours médical (SSSM) exerce les missions suivantes :

a) missions de base :

- ✚ La prévention, la protection et la lutte contre les incendies ;
- ✚ La prévention et l'évaluation des risques de sécurité civile ;
- ✚ La protection et la lutte contre les autres accidents, sinistres et catastrophes ;
- ✚ Les secours d'urgence aux personnes victimes d'accidents, de sinistres ou de catastrophes ainsi que leur évacuation ;
- ✚ La prévention des risques d'incendie dans les établissements recevant du public, des immeubles de grande hauteur, des habitations, bureaux et parkings et des industries classées pour la protection de l'environnement ;
- ✚ La préparation des mesures de sauvegarde et l'organisation des moyens de secours ;
- ✚ La protection des personnes, des biens et de l'environnement ;
- ✚ La formation de son personnel (sapeurs-pompiers professionnels, sapeurs-pompiers volontaires).

b) missions du S.S.S.M :

- ✚ La surveillance de la condition physique des sapeurs-pompiers ; l'exercice de la médecine professionnelle et d'aptitude pour les SPP et la médecine d'aptitude des SPV ; le conseil en matière de médecine préventive, d'hygiène et de sécurité ;
- ✚ Le soutien sanitaire des interventions des services d'incendie et de secours et les soins d'urgence aux sapeurs-pompiers ; la surveillance de l'état de l'équipement médico-secouriste du SSSM; la participation à la formation des sapeurs-pompiers au secours à personnes ;
- ✚ La participation aux missions de secours d'urgence, aux opérations impliquant des animaux ou les chaînes alimentaires, aux missions de prévision, de prévention et interventions liées aux risques naturels et technologiques.

c) Participation (*avec demande de participation financière des demandeurs ou bénéficiaires aux frais supportés par le SDIS*) à des interventions ne se rattachant pas directement à l'exercice de ses missions et compétences de service public (dont les suivantes) :

- ✚ Surveillance des plages ;
- ✚ Interventions effectuées sur le réseau routier et autoroutier concédé ,
- ✚ Interventions effectuées, à la demande de la régulation médicale, en cas de carence des transporteurs sanitaires privés ;
- ✚ Interventions à caractère privé (ascenseurs, hyménoptères, etc.)

Classement du SDIS



Catégories des SDIS (arrêté du 2 janvier 2018)

	Moyenne pour les catégories considérées				
	Nb de SDIS	Pop. INSEE	Contributions en M€	SPP	SPV
Catégorie A	20	1 340 696	104,63	1 020	3 158
Catégorie B	37	614 134	43,84	386	2 219
Catégorie C	40	259 913	18,97	147	1 262

Rappel : le critère de classement est la population telle que définie à l'article L. 3334-2 du CGCT.

L'arrêté du 2 janvier précise le critère de classement des SDIS : la population des départements, telle que définie à l'article L. 3334-2 du CGCT (population municipale des départements, majorées d'un habitant par résidence secondaire).



Les critères de classement

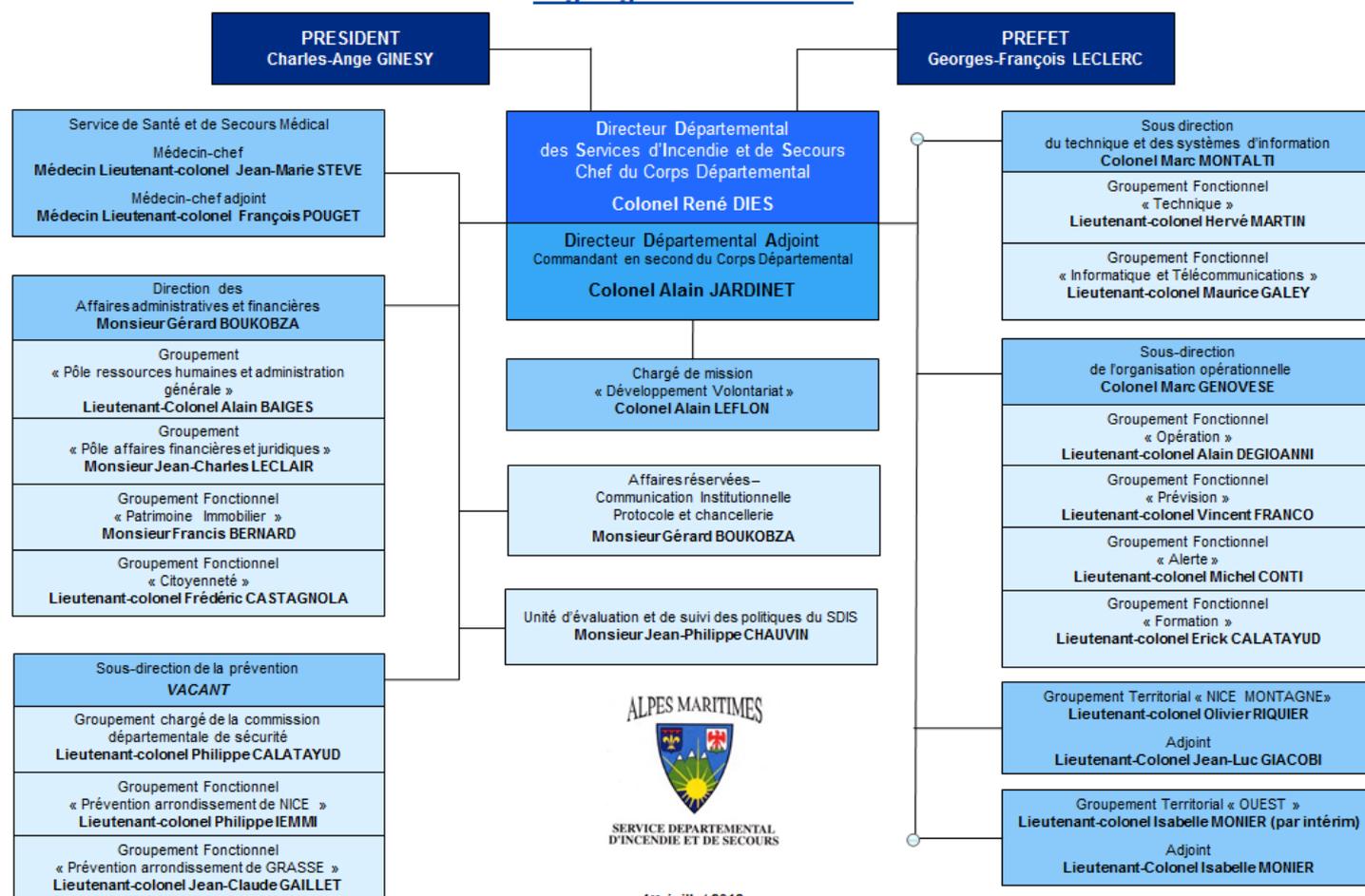
- Catégorie A : supérieur ou égale à 900 000 habitants
- Catégorie B : supérieur ou égale à 400 000 habitants et inférieur à 900 000
- Catégorie C : inférieur à 400 000 habitants

Le dernier classement des SDIS opéré par l'arrêté du 2 janvier 2017 positionne le SDIS 06 au sein de la catégorie A des SDIS.

Catégorie A	
06	Alpes-Maritimes
13	Bouches-du-Rhône
29	Finistère
31	Haute-Garonne
33	Gironde
34	Hérault
35	Ille-et-Vilaine
38	Isère
44	Loire-Atlantique
57	Moselle
59	Nord
62	Pas-de-Calais
67	Bas-Rhin
69	Rhône
76	Seine-Maritime
77	Seine-et-Marne
78	Yvelines
83	Var
91	Essonne
95	Val-d'Oise

L'organisation du SDIS

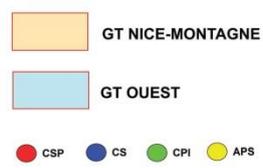
Organigramme du SDIS 06



1^{er} juillet 2018



SDIS06 - Groupements territoriaux 2018 et Centres d'incendie et de Secours



GT NICE MONTAGNE :
 - 106 Communes couvertes
 - 48 Centres d'Intervention et de Secours
 - 529 SPP, 1477 SPV, 48 PATS

GT OUEST :
 - 57 Communes couvertes (+3 sur le 04)
 - 28 Centres d'Intervention et de Secours
 - 574 SPP, 1141 SPV, 52 PATS

**soit 76 CIS - 163 communes couvertes dont
2 couvertes en 1er appel par les SP de Monaco**

Le fonctionnement des instances

Instances	Nombre de réunions en 2018	Nombre d'affaires présentées	Grands thèmes
Conseil d'administration (CASDIS)	3	57 délibérations	Le conseil d'administration statue sur tous les actes majeurs de l'établissement et notamment, le vote du budget et du compte administratif, la planification des travaux immobiliers, le programme d'équipement, le temps de travail des sapeurs-pompiers, la création d'emplois et le règlement intérieur du corps départemental.
Bureau du conseil d'administration	7	56 délibérations	- Toutes les affaires pour lesquelles le bureau a reçu délégation du conseil d'administration
Comité Technique (CT)	3	15	- Bilan social et rapport égalité femmes/hommes, - Suppression d'emplois, - Vote électronique pour les élections professionnelles 2018, - Détermination du nombre de représentants au CT et au CHSCT, - Nouvelle organisation, - Régime de service de 12 heures pour raison médicale.
Comité d'Hygiène, de Sécurité et des Conditions de Travail (CHSCT)	3	16	- Lettre de cadrage conseiller de prévention, - Rapport annuel du service de médecine professionnelle et d'aptitude, - Bilan de la mission hygiène et de sécurité au travail, - Plan formation SST, - Programme annuel d'actions de prévention, - Prévention des risques liés aux fumées d'incendie susceptibles d'impacter les SP.
Comité Consultatif Départemental des Sapeurs-Pompiers Volontaires (CCDSPV)	2	7	- Règles d'indemnisation des sapeurs-pompiers volontaires, - Promotions de grades, - Engagements, réengagements, radiations, - Effectifs et encadrement SPV, - Nouvelle organisation, - (+ dossiers CHSCT concernant les SPV).
Commission Administrative Paritaire (CAP) SPP C	2	Consultation sur les questions d'ordre individuel résultant de l'application des dispositions statutaires	- L'avancement, - La notation, - La promotion interne
Commission Administrative Paritaire (CAP) PATS	2		- Les sanctions disciplinaires - Détachements, mutations.
Commission Administrative et Technique des Services d'Incendie et de Secours (CATSIS)	3	4	- Projet de Règlement Départemental de Défense Extérieure Contre l'Incendie –Avis consultatif, - Programme d'équipement 2018 - modifications, - Programme prévisionnel d'équipement 2019.

L'Activité opérationnelle

L'évolution de l'activité opérationnelle

L'activité opérationnelle a diminué de -1,33 % entre 2009 et 2018. Néanmoins depuis 2006, le SDIS 06 dépasse le cap des 110 000 interventions annuelles.

Famille sinistre DSC	Nb inter 2009	Nb inter 2010	Nb inter 2011	Nb inter 2012	Nb inter 2013	Nb inter 2014	Nb inter 2015	Nb inter 2016	Nb inter 2017	Nb inter 2018
ACCIDENTS DE LA CIRCULATION	9 148	8 677	8 560	7 821	7 795	8 080	8 173	8 187	8 104	7 742
OPERATIONS DIVERSES	17 137	17 439	16 091	12 899	11 347	12 534	11 687	10 928	10 539	11 538
RISQUES TECHNOLOGIQUES	1 822	1 630	1 626	1 729	1 789	1 780	1 906	1 660	1 687	1 661
INCENDIES	5 391	4 707	4 918	4 570	3 717	3 825	3 996	3 847	4 385	3 356
SECOURS A VICTIMES	81 026	81 611	83 294	87 285	87 491	91 962	93 550	91 780	94 604	88 699
Total	114 524	114 064	114 489	114 304	112 139	118 181	119 312	116 402	119 319	112 996

La réduction du nombre d'intervention entre 2017 et 2018 a concerné principalement les « secours à personnes » et les « incendies ».

- a) Il ressort une diminution de 5905 interventions en matière de « secours à personnes » qui est due à la combinaison de deux actions nouvelles :
- mise en application de l'arbre décisionnel commun entre le Centre 15 et le SDIS qui a permis de limiter les départs réflexes aux circonstances précises définies par l'arborescence et au seul cas où le doute est susceptible de bénéficier à la victime,
 - mise en place d'un poste de coordonnateur ambulancier au sein du SAMU 06 qui assure en journée l'engagement optimisé des 8 à 9 véhicules dédiés.
- b) Est apparu également une diminution de 1029 interventions liées aux incendies qui s'explique par une campagne feux de forêts 2018 qui s'est avérée extrêmement calme et de courte durée pour la saison estivale et l'absence de feux en saison hivernale.

Le plus grand nombre d'interventions concerne le secours à personnes en constante et forte augmentation (+16,76 % entre 2009 et 2017), mais a connu une baisse entre 2017 et 2018 de 6,24% alors que l'évolution des interventions des autres familles de sinistre est à la baisse depuis quelques années.

L'activité opérationnelle 2018

☞ **112 996** interventions pour l'année

☞ **9 416** interventions / mois

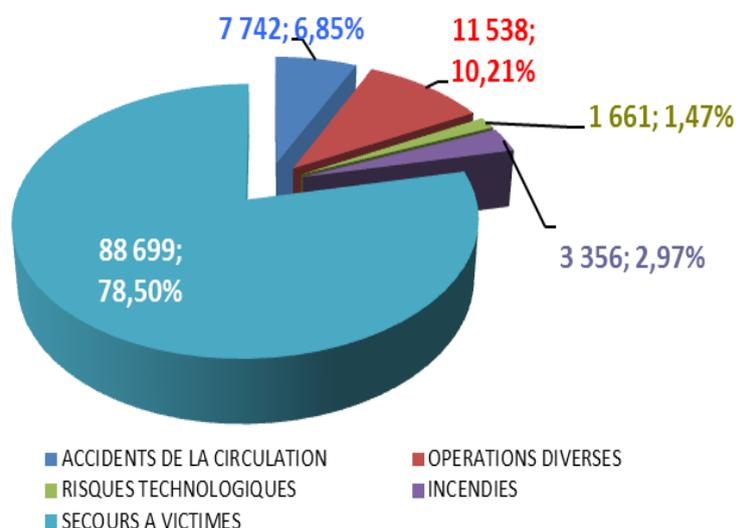
☞ **310** interventions / jour

☞ **1** intervention toutes les **4 ' 39 "**

En 2018, le SDIS 06 réalise 310 interventions par jour soit une intervention toutes les 4 minutes 39 : elle est près de 2,5 fois supérieure à la sollicitation moyenne des SDIS au plan national qui était de 125 interventions par jour en 2017.

Le secours à victimes (ou secours à personnes) représente 78,50 % des interventions annuelles.

Répartition par famille des interventions en 2018

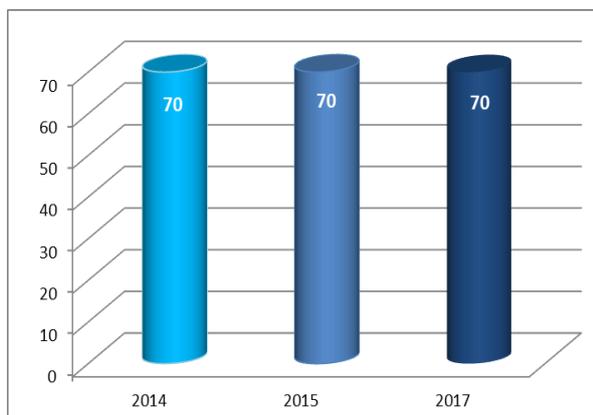
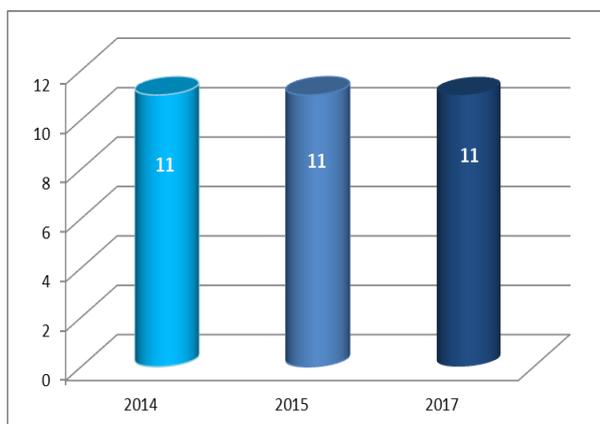


Une variation mensuelle importante de la population à couvrir impactant la sollicitation opérationnelle

En terme de population couverte ou « à couvrir », il faut savoir que le département des Alpes-Maritimes bénéficie annuellement d'une fréquentation touristique importante (11 millions de touristes chaque année) :

11 millions de touristes

70 millions de nuitées



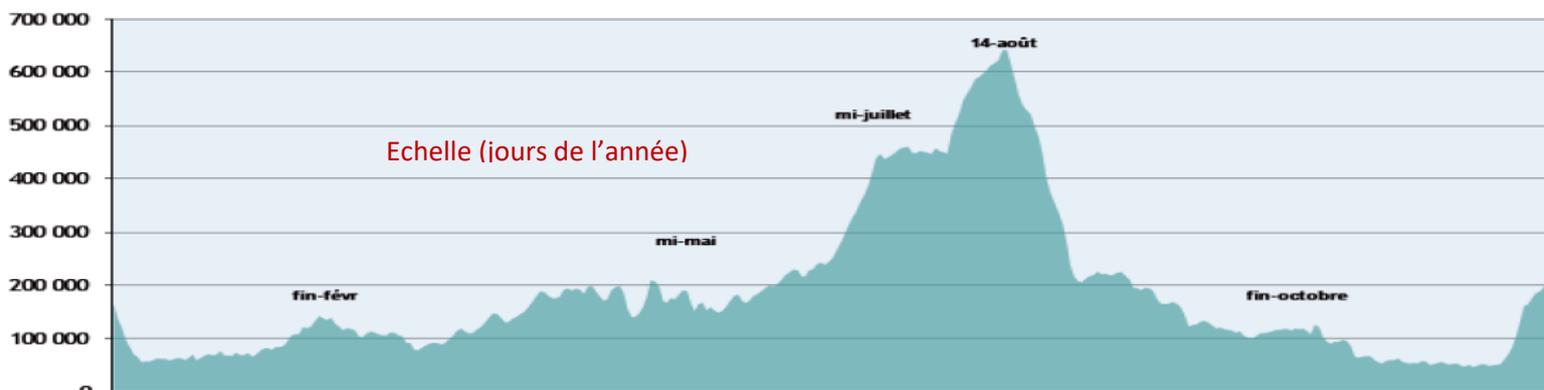
Fréquentation hors visiteurs à la journée (sans nuitée), croisiéristes et séjours intra-départementaux

durée moyenne des séjours = 6,4 nuits

*) source : Touriscope, l'observatoire du tourisme de la Côte d'Azur

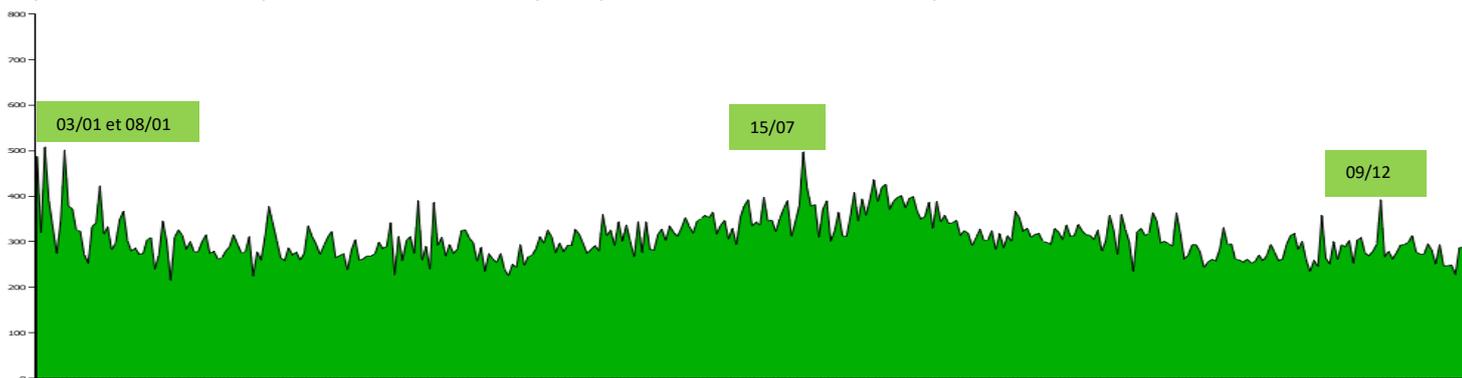
Tenant compte de la fréquentation touristique du département (dont la population INSEE est de 1 098 465 habitants), ce sont donc entre 50 000 (soit une population à couvrir supplémentaire de + 4,55 %) et 650 000 (soit une population à couvrir supplémentaire de +59,17 %) touristes qui sont présents selon le jour sur la Côte d'Azur, le plus bas niveau se situant mi-janvier et la pointe haute étant atteinte lors du week-end du 15 août. A cette population s'ajoutent les excursionnistes.

1- Population touristique journalière sur les 365 jours (moyenne pour les années 2013, 2014 et 2015)



2- Nombre journalier d'intervention sur 2018 : Une activité opérationnelle soutenue chaque jour !

(En abscisse seuls certains jours apparaissent – Impossible d'afficher les 365 dates sur le graphique : 214 interventions/jour au minimum ; jusqu'à 508 interventions/jour au maximum ; une moyenne journalière de 310 interventions/jour)

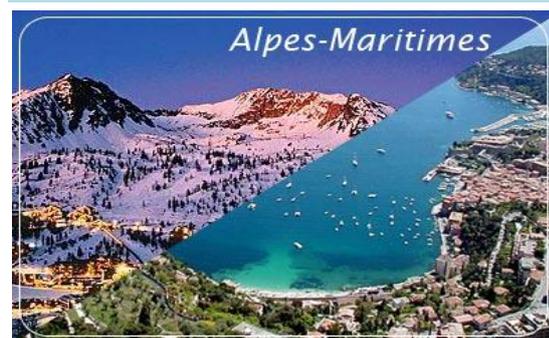


NOMBRE D'INTERVENTIONS EN 2018 PAR COMMUNE :

Aiglun	8	Gars	4	Saint-Martin-Vésubie	222
Amirat	3	Gattières		Saint-Paul-de-Vence	271
Andon	84	La Gaude	355	Saint-Sauveur-sur-Tinée	50
Antibes	8 856	Gilette	163	Saint-Vallier-de-Thiery	452
Ascros	43	Gorbio	152	Sainte-Agnès	82
Aspremont	102	Gourdon	63	Sallagriffon	6
Auribeau-sur-Siagne	227	Grasse	4 798	Saorge	72
Auvare	5	Gréolières	101	Sauze	4
Bairols	3	Guillaumes	128	Séranon	63
Le Bar-sur-Loup	276	Ilonse	10	Sigale	17
Beaulieu-sur-Mer	348	Isola	284	Sospel	442
Beausoleil	70	Lantosque	168	Spéracèdes	89
Belvédère	68	Levens	469	Tende	252
Bendejun	85	Lieuche	5	Théoule-sur-Mer	380
Berre-les-Alpes	78	Lucéram	129	Thiéry	4
Beuil	92	Malaussène	30	Le Tignet	187
Bézaudun-les-Alpes	14	Mandelieu-la-Napoule	2 565	Toudon	28
Biot	661	Marie	2	Touët-de-l'Escarène	20
Blausasc	83	Le Mas	18	Touët-sur-Var	58
La Bollène-Vésubie	55	Massoins	10	La Tour	50
Bonson	33	Menton	3 872	Tourette-du-Château	10
Bouyon	31	Mouans-Sartoux	909	Tournefort	13
Breil-sur-Roya	342	Mougins	1 627	Tourette-Levens	345
Briançonnet	14	Moulinet	22	Tourrettes-sur-Loup	287
La Brigue	76	Les Mujouls	2	La Trinité	805
Le Broc	145	Nice	38 113	La Turbie	346
Cabris	146	Opio	221	Utelle	93
Cagnes-sur-Mer	4 661	Pégomas	627	Valbonne	1 028
Caille	56	Peille	191	Valdeblore	181
Cannes	11 853	Peillon	105	Valderoure	51
Le Cannet	3 389	La Penne	13	Vallauris	2 672
Cantaron	74	Péone	254	Venanson	15
Cap-d'Ail	16	Peymeinade	521	Vence	1 784
Carros	1 046	Pierlas	5	Villars-sur-Var	92
Castagniers	166	Pierrefeu	24	Villefranche-sur-Mer	578
Castellar	42	Puget-Rostang	11	Villeneuve-d'Entraunes	8
Castillon	22	Puget-Théniers	304	Villeneuve-Loubet	1 527
Caussols	28	Revest-les-Roches	44	Hors département	222
Châteauneuf-d'Entraunes	3	Rigaud	37		
Châteauneuf-Grasse	265	Rimplas	16	Total général	112 996
Châteauneuf-Villevieille	57	Roquebillière	207		
Ciapières	36	Roquebrune-Cap-Martin	1 220		
Clans	57	Roquefort-les-Pins	510		
Coaraze	60	Roquestéron	89		
La Colle-sur-Loup	488	Roquestéron-Grasse	7		
Collongues	7	La Roquette-sur-Siagne	332		
Colomars	205	La Roquette-sur-Var	67		
Conségudes	9	Roubion	17		
Contes	658	Roure	8		
Courmes	14	Le Rouret	233		
Coursegoules	56	Saint-André-de-la-Roche	313		
La Croix-sur-Roudoule	7	Saint-Antonin	10		
Cuébris	10	Saint-Auban	51		
Daluis	12	Saint-Blaise	58		
Drap	389	Saint-Cézaire-sur-Siagne	311		
Duranus	8	Saint-Dalmas-le-Selvage	7		
Entraunes	9	Saint-Étienne-de-Tinée	205		
L'Escarène	325	Saint-Jean-Cap-Ferrat	280		
Escragnolles	40	Saint-Jeannet	258		
Èze	261	Saint-Laurent-du-Var	2 692		
Falicon	81	Saint-Léger	8		
Les Ferres	9	Saint-Martin-d'Entraunes	9		
Fontan	35	Saint-Martin-du-Var	201		

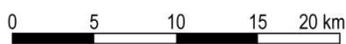
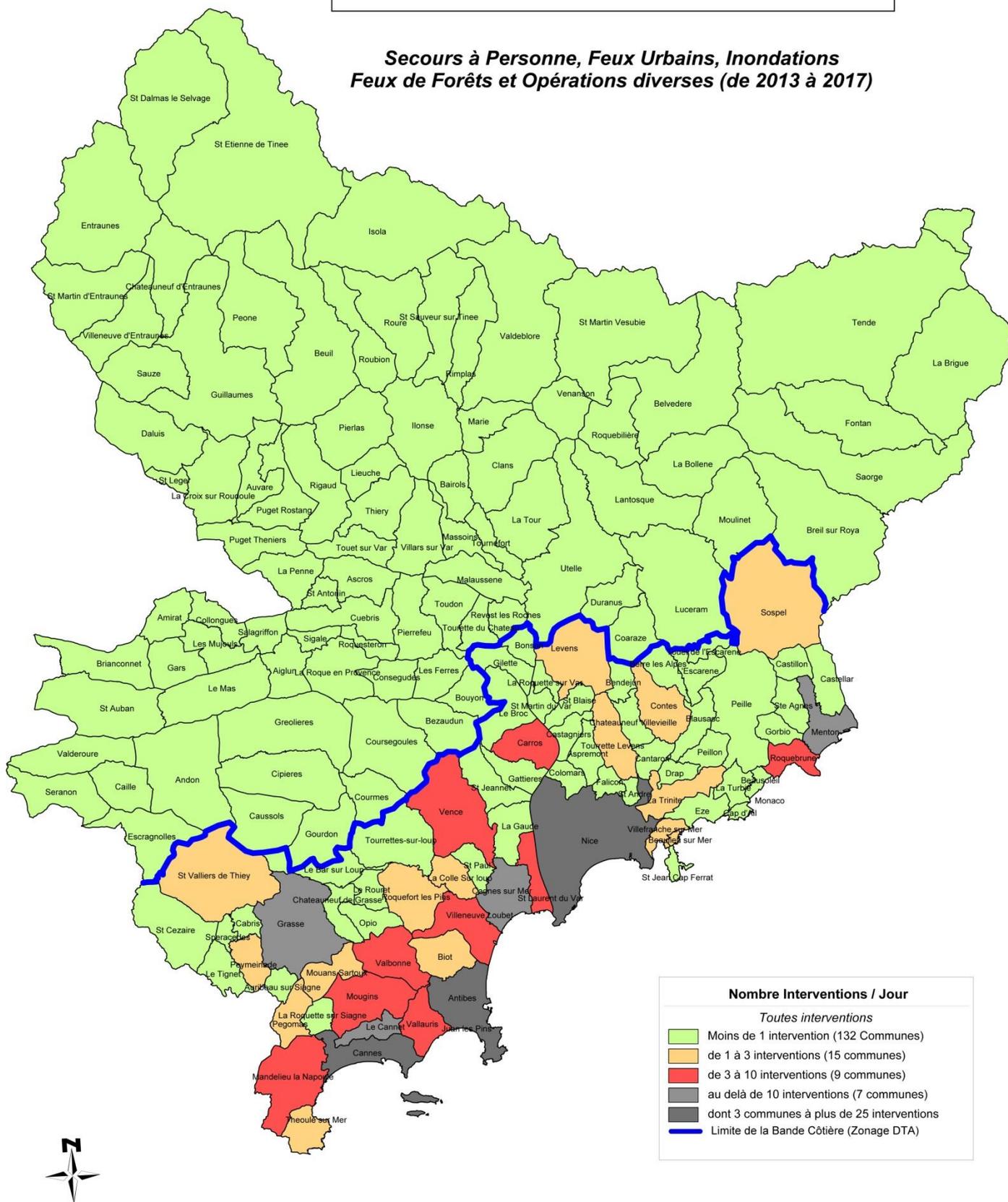
Une intervention est un évènement opérationnel unique ayant entraîné l'engagement de moyens (engins, personnels SP) d'un ou de plusieurs CIS (*), dans le cadre des missions dévolues au SDIS 06.

(*) CIS = Centre d'Incendie et de Secours



Nombre d'Interventions / Commune / Jour

Secours à Personne, Feux Urbains, Inondations
Feux de Forêts et Opérations diverses (de 2013 à 2017)



ACTIVITE OPERATIONNELLE DES CENTRE D'INCENDIE ET DE SECOURS EN 2018

(Nombre de sortie de secours)

ETAT MAJOR	ETAT MAJOR	710
		710

GT OUEST	ANDON	327
	ANTIBES	8 935
	BAR SUR LOUP	941
	BIOT	1 779
	BOCCA	6 779
	CABRIS	167
	CAGNES SUR MER	7 624
	CANNES ILES DE LERINS	139
	CARROS	1 751
	COURSEGOULES	121
	GRASSE	5 458
	GROUPEMENT CENTRE	57
	GROUPEMENT OUEST	58
	LA ROQUETTE SUR SIAGNE	24
	LE CANNET MOUGINS (CABRIERES)	4 253
	LE TIGNET	666
	MOUANS SARTOUX	461
	PASTOUR	8 406
	PEGOMAS	1 195
	PEYMEINADE	229
	ROQUEFORT LES PINS	958
	SAINT AUBAN	119
	SAINT CEZAIRE SUR SIAGNE	398
	SAINT LAURENT DU VAR	2 268
	SAINT VALLIER DE THIEY	626
	THEOULE SUR MER	1 436
	VALBONNE - SOPHIA ANTIPOLIS	1 198
	VALLAURIS	3 081
	VENCE	2 659
	Total	62 113

GT NICE-MONTAGNE	AURON	81
	BENDEJUN	6
	BERRE LES ALPES	3
	BEUIL	163
	BON VOYAGE	8 837
	BREIL SUR ROYA	273
	CASTAGNIERS	496
	CHATEAUNEUF VILLEVIEILLE	13
	CONTES	1 231
	ENTREVAUX	18
	EZE	20
	FODERE	8 880
	FONTAN	187
	GILETTE	236
	GROUPEMENT EST	76
	GROUPEMENT NORD	850
	GROUPEMENT SUD	91
	GUILLAUMES	210
	HANCY	6 774
	ISOLA	102
	ISOLA 2000	192
	LA BRIGUE	140
	LA TURBIE	886
	LANTOSQUE	308
	L'ESCARENE	239
	LEVENS	570
	LUCERAM	179
	MAGNAN	10 854
	MENTON	4 479
	MENTON-FORTY	270
	NICE NORD	2 817
	PEILLE	398
	PEONE VALBERG	202
	PLAN DU VAR	741
	PUGET THENIERS	467
	ROQUEBILLIERE	254
	ROQUEBRUNE-CAP-MARTIN	976
	ROQUESTERON	190
	SAINT ETIENNE DE TINEE	114
	SAINT MARTIN VESUBIE	285
	SAINT SAUVEUR SUR TINEE	154
	SAINT-ISIDORE	4 557
	SAINT-JEAN-CAP-FERRAT	1 056
	SOSPEL	478
	TENDE	189
	TOUR ROUGE	203
	TOURRETTE LEVENS	351
	TUNNEL DE TENDE	3
	VALDEBLORE	189
	VILLARS SUR VAR	290
	Total	60 578

Total	123 401
-------	---------

Nb de sorties de secours = nombre de fois où un CIS^(*) s'est rendu sur un évènement opérationnel ^(**)

(*) CIS = Centre d'Incendie et de Secours

(**) Plusieurs CIS peuvent se rendre simultanément sur un seul et même évènement opérationnel

Zoom sur le risque 'Incendie feux de forêts'

1 – Généralités

Le risque feux de forêts est considéré dans les Alpes-Maritimes comme un risque courant.

2 – Niveau de risque feux de forêts

Contrairement à la saison estivale 2017, celle de 2018 a été caractérisée par une longue période de températures fraîches, de pluies abondantes et d'absence de vent (Avril à Août).

Deux fois par jour en période estivale (de juin à septembre), Météo France fixe le niveau de risque des 7 zones météo du département. Une seule zone météo est passée en risque sévère sur l'ensemble du département et de la saison en 2018.

<i>Nombre de zone météo (1 zone/1 journée)</i>	<i>2016</i>	<i>2017</i>	<i>2018</i>
Sévère	106	325	1
Très sévère	1	25	0
Exceptionnel	0	0	0

3 – Bilan des feux

Le bilan annuel des feux de forêts s'élève à 48 feux pour une surface parcourue de 65,6 ha.

⇒ Feux durant la période estivale (du 1^{er} juillet au 24 septembre 2018)

- 13 feux dans un massif forestier pour une superficie de 2 hectares
 - **Feu le plus marquant :**
 - Le 24 septembre Roquebrune Cap Martin, 9000 m².
- 290 départs de feux, en espace péri urbain (feux de végétaux, de haies...)

⇒ Feux hors période estivale

Ces sinistres sont généralement situés en zone de piémont ou de montagne, ils intéressent des espaces naturels non urbains.

Au cours de l'année 2018, 33 sinistres ont parcouru 26 ha.

4 – Les moyens mis en œuvre

Les principes de l'efficacité dans la lutte contre les feux de forêts s'appuient sur la stratégie générale « l'attaque rapide et massive de tous feux naissants ».

⇒ La surveillance et la détection précoce

Le réseau forestier de surveillance et d'alerte est placé sous la responsabilité de l'Etat (Direction Départementale des Territoires et de la Mer). L'Office National des Forêts assure la coordination des moyens. Le Conseil Départemental met en œuvre les moyens à disposition des forestiers de « Force 06 ».

Cette surveillance est assurée par :

- ↳ 9 vigies principales activées du 1^{er} juillet au 30 septembre complétées par 3 vigies secondaires activées suivant le niveau de risques,
- ↳ 12 à 14 patrouilles forestières qui assurent l'occupation du terrain afin de détecter les départs d'incendie et la primo intervention

⇒ Les moyens de lutte pré positionnés

- les moyens terrestres

Du 16 juillet à 02 septembre le S.D.I.S mobilise de 7 à 13 groupes d'intervention feux de forêts (GIFF) ainsi que les moyens de commandement. Un potentiel humain de 160 agents à 480 agents est ainsi quotidiennement consacré à la lutte contre les feux de forêts.

Ces moyens sont positionnés dans les massifs afin de réduire les délais d'intervention (au cours de l'année 2018, 6814 hommes/heure ont été consacrés à la mobilisation préventive feux de forêts).

- les moyens aériens

Durant la campagne feux de forêts le S.D.I.S 06 met en œuvre 3 hélicoptères bombardiers d'eau et les moyens de logistiques nécessaires.

Ces appareils basés à Sophia Antipolis sont systématiquement engagés sur tous départs feux de forêts.

Leur approvisionnement en eau est réalisé sur les près de 270 points d'eau (naturel ou citerne mise en place dans le cadre de la DFCl et aux gros porteurs mis à disposition par FORCE 06).

La densité du point d'eau permet de réaliser des largages fréquents (un largage toutes les 4 minutes).

Les hélicoptères sont également utilisés pour l'acheminement des commandos feux de forêts (GAFF) et de leur équipement (au cours de la saison estivale 2018 les 3 hélicoptères ont effectué 73 heures de vol et environ 185 largages).

Moyens mis en mobilisation préventive en fonction des risques

En fonction du niveau de risque et du nombre de secteurs concernés le S.D.I.S assure une montée en puissance.

- Moyens de lutte

NIVEAU DE RISQUE	GT OUEST	GT NICE MONTAGNE
Faible Léger Modéré	CENTRE: 1 GIFF / 4 ENGINs / 18 SP OUEST: 2 GIFF / 10 ENGINs / 36 SP	NICE: 1 GIFF / 4 ENGINs / 18 SP PAYS NICOIS: 2 GIFF / 8 ENGINs / 36 SP PAYS MENTONNAIS: 1 GIFF / 4 ENGINs / 18 SP
Sévère	CENTRE: 2 GIFF / 8 ENGINs / 36 SP OUEST: 6 GIFF / 26 ENGINs / 108 SP	NICE: 2 GIFF + 1 GIP / 12 ENGINs / 50 SP PAYS NICOIS: 3 GIFF / 12 ENGINs / 54 SP PAYS MENTONNAIS: 2 GIFF / 8 ENGINs / 36 SP
Très Sévère	CENTRE: 2 GIFF / 8 ENGINs / 36 SP OUEST: 7 GIFF / 38 ENGINs / 126 SP	NICE: 3 GIFF + 1 GIP / 16 ENGINs / 68 SP PAYS NICOIS: 4 GIFF / 16 ENGINs / 72 SP PAYS MENTONNAIS: 3 GIFF / 15 ENGINs / 54 SP
Extrême	CENTRE: 2 GIFF / 8 ENGINs / 36 SP OUEST: 7 GIFF / 38 ENGINs / 126 SP	NICE: 6 GIFF / 30 ENGINs / 108 SP PAYS NICOIS: 6 GIFF / 30 ENGINs / 108 SP PAYS MENTONNAIS: 3 VLHR / 3 GIFF / 15 ENGINs / 54 SP

- Moyens de commandement

En fonction du risque météo, les moyens de commandement (aéro, chef de secteur, officier de quadrillage sont mis en place) :

- Type de moyens**- Départementaux****Moyens de lutte terrestre :**

- Les groupes d'intervention feux de forêts sont mobilisés et positionnés afin de réduire des délais d'intervention

Moyens aériens :

- 3 hélicoptères bombardiers d'eau assurent une attaque rapide en tous points du département et sont mobilisables du lever au coucher du soleil

3 HBE (MORANE 65 / MORANE 66 / MORANE 67)	2 BERCE LOURD KERO
 <p>1 Pilote / 1 Cadre HBE / 1 Cadre hydro</p>	<p>Camion avitailleur kérosène – permet aux hélicoptères une autonomie sur les lieux du sinistre</p>  <p>1</p> <p>Conducteur et 1 équipier</p>

Moyens spécifiques :

- Plusieurs moyens sont mobilisés pour faire face à des situations particulières :

<ul style="list-style-type: none"> • Groupe d'Appui Feux de Forêts (GAFF) - traitement des feux en zones difficiles d'accès
 <p>X. Demarte / SDIS 06</p> <p>12 SP / 1 VLHR / 1 BERCE / 1 CCFS / 1 TP</p>
<ul style="list-style-type: none"> • Groupe d'Interface Péri urbain (GIP) - engagement en zone urbanisée pour la protection de l'habitat (défense et mise en sécurité)
<ul style="list-style-type: none"> • Groupe Gabarit Réduit – engagement sur des voies de gabarit réduit

Moyens logistiques :

<ul style="list-style-type: none"> • Personnel d'armement de la station Pélicandrome : Durant toute la saison 3 à 6 agents assurent une permanence à la station Pélicandrome de l'aéroport de Cannes pour ravitailler les avions de la sécurité civile en produit retardant.
 <p>Pélicandrome Cannes/Mandelieu 1 chef d'équipe et 2 équipiers ou 2 chefs d'équipe et 4 équipiers</p>

- Nationaux

- Les moyens nationaux de la sécurité civile (avion et hélicoptères) sont mis à disposition par le Centre Opérationnel de la zone (COZ)

9 trackers



12 canadairs



2 dash



3 beech 200



L'hélicoptère de la sécurité civile = 1 Dragon



La Prévision

A) HISTORIQUE ET DOCTRINE

Ce groupement constitue un indispensable outil de pilotage et d'anticipation prospective en matière :

- de prévention et d'évaluation des risques de sécurité civile,
- de préparation des mesures de sauvegarde et d'organisation des moyens de secours,
- de conseil et d'élaboration de stratégies de réponses opérationnelles susceptibles de garantir la couverture des risques dans les meilleures conditions pour la population de notre département.

Le groupement fonctionnel Prévision constitue le garant du respect de la mise en œuvre des procédures relatives à la doctrine départementale de la spécialité prévision et assure l'animation du réseau Prévision du SDIS 06 dont il coordonne les travaux et réunions.

B) MISSIONS

Le groupement fonctionnel Prévision assure le traitement des missions et dossiers suivants :

- élaboration et suivi du RD DECI (Règlement Départemental de Défense Extérieure Contre l'Incendie)
- élaboration et suivi du SDACR (schéma départemental d'analyses et de couverture des risques)
- participation à l'élaboration du COTRRIM (Contrat Territorial de Réponse aux Risques et aux effets de Menaces)
- Etudes et analyses des risques technologiques, naturels, sanitaires et sociétaux
- Gestion des risques liés au droit des sols : avis d'urbanisme, suivi et mise à jour des PPRT (plans particuliers risques technologiques) et PPRN (plans particuliers risques naturels)
- Anticipation, prospection et planification, avec suivi du système d'information géographique, interface SIG et édition des cartes pour les ATLAS DECI et urbains
- Participation au Conseil départemental de l'environnement, des risques sanitaires et technologiques (CODERST),
- Participation aux commissions et sous/commissions départementales:
 - pour la sécurité des terrains de campings et de stationnement des caravanes
 - pour la protection contre les risques d'incendie de forêt, landes, maquis et garrigue
 - pour la sécurité des infrastructures et systèmes de transports (tunnels, ouvrages d'art, Transport de matières dangereuses)
 - pour la sécurité routière
 - pour les risques naturels majeurs
 - comités de sécheresse.
- Etudes et gestion des grands évènements
- Participation aux missions d'appui opérationnel dans le cadre de l'élaboration des PCS (plans communaux de sauvegarde) et DICRIM (document d'information communal sur les risques majeurs).

C) DOSSIERS PHARES 2018

Dans le cadre des sollicitations réglementaires précitées, le groupement fonctionnel Prévision a en outre traité en 2018 les principaux dossiers suivants :

1. Mise à jour du RDDECI (Règlement Départemental de Défense Extérieure Contre l'Incendie).
2. Elaboration de propositions de réorganisation de la spécialité prévision au regard du projet d'établissement.
3. Intégration des études sur les ICPE Installations Classées pour la Protection de l'Environnement
4. Réactualisation des financements et des procédures relatifs à la surveillance des baignades.
5. Centralisation des dossiers relatifs aux tunnels et infrastructures de transport.
6. Mise en œuvre, au travers d'une nouvelle symbologie, de la nouvelle classification des PEI.

7. Réédition de la cartographie urbaine de l'arrondissement de Grasse et du Pays mentonnais.
8. Elaboration d'une doctrine départementale pour l'implantation des champs photovoltaïques.
- 1) **Le RDDECI (Règlement Départemental de Défense Extérieure Contre l'Incendie)**



Un an après la parution de l'arrêté d'application visé par le préfet des Alpes-Maritimes en date du 22 décembre 2017 validant le règlement départemental de Défense Extérieure Contre l'Incendie, un nouvel arrêté préfectoral en date du 21 décembre 2018 est venu valider sa première mise à jour.

Cette mise à jour a pris en compte les diverses remontées faites par les différents acteurs concernés par le sujet que sont, la préfecture, les municipalités et EPCI, les opérateurs de réseau, les particuliers et enfin le SDIS06.

Pour rappel, la DECI constitue l'ensemble des moyens hydrauliques, susceptibles d'être employés par les sapeurs-pompiers. Elaboré par le SDIS, arrêté par le préfet en concertation avec tous les acteurs locaux, ce référentiel détermine :

- Les types de points d'eau possibles et utilisables
- Les volumes génériques à devoir disposer en fonction des risques
- Les distances risques/points d'eau et des points d'eau entre eux afin de couvrir les risques
- Les modalités de contrôle des points d'eau d'incendie.

La mise en œuvre de ce règlement départemental est obligatoire est assurée par les maires ou les présidents d'établissements de coopération intercommunale ou les présidents de métropole.

Toutefois, le rôle du SDIS reste déterminant en matière de conseiller technique des diverses autorités de police administrative et de suivi des points d'eau d'incendie, au titre de la mise à jour de sa base de données « PREVISDIS ».

A noter également que les contrôles techniques des points d'eau d'incendie sont assurés directement par les autorités de police administratives compétentes, qui fixent elles-mêmes la périodicité à 2 ou 3 ans pour effectuer ces vérifications.

Le rôle du SDIS consiste à effectuer des reconnaissances opérationnelles périodiques (sans mise en eau) annuelles, afin de s'assurer du bon état des points d'eau d'incendie, de leur accessibilité et de leur identification.

2) **Les Tunnels et infrastructures routières**

Le département des Alpes-Maritimes se situant en haut du palmarès des départements de France pour sa concentration de tunnels et leur longueur cumulée, une centralisation par le GF Prévision du suivi des études et projets y étant afférents a été amorcée et se poursuivra en 2019.

	NOMBRE TUNNELS	LONGUEUR DE TUNNEL (km)	LONGUEUR DE RESEAU (km)	% TUNNELS
FERROVIAIRE	90	63,08	235,16	26,8%
AUTOROUTIER	18	9,46	75,00	12,6%
ROUTIER	141	16,50	2602	0,6%
TOTAUX	249	89,04	2912	3,1%

Parmi ces ouvrages certains sont inter frontaliers et beaucoup doivent faire l'objet d'exercices opérationnels réguliers.

3) LES ICPE (Installations Classées pour la Protection de l'Environnement)

Dans le cadre de la situation nationale relative à la mise en œuvre de la police environnementale auprès des établissements industriels et agricoles pour prévenir et réduire les dangers et les nuisances liés aux installations, afin de protéger les personnes, l'environnement et la santé publique, le SDIS 06 dans son domaine de compétence concourt, à la demande de la DREAL, à l'exercice de ces missions.

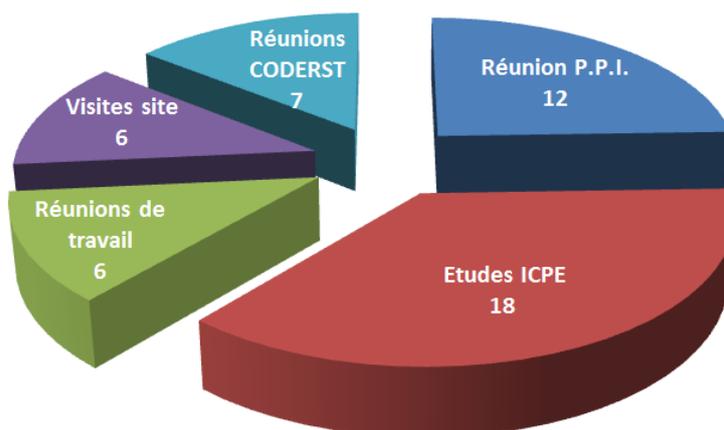
A ce titre, la DREAL s'est fixé comme objectifs la poursuite des visites des établissements les plus à risques, afin d'assurer notamment leur mise en sûreté avec les autres services de l'Etat (Police, Gendarmerie et SDIS)

A noter que le suivi des ICPE a été transféré en 2017 de la Sous-direction Prévention au Groupement fonctionnel Prévision.

Par ailleurs, devant l'accroissement des projets de champs photovoltaïques, la DREAL et le SDIS ont travaillé conjointement à l'élaboration d'une charte départementale relative à leur condition d'implantation et de DECI.

Activités et suivi des ICPE - 2018

- Nombre de réunion au titre des P.P.I. (Plan Particulier d'Intervention) 12
- Etudes de dossiers (courriers ICPE) 18
- Réunions de travail 6
- Réunions sur site 6
- Réunions CODERST (Conseil Départemental des Risques Sanitaires et Technologiques) 7



Etat des ICPE sur le département des Alpes-Maritimes (Source : Inspection DREAL 2018)

Nombre d'ICPE sur le 06 (Source : Inspection DREAL 2018)			
Soumises à enregistrement	Soumises à autorisation		
43	131		
	Non SEVESO	SEVESO seuil bas	SEVESO seuil haut
	120	9	2
TOTAL ICPE = 174			

A ce titre, le département compte 2 ICPE SEVESO Seuil haut

- MANE La Sarrée à Le-Bar-sur-Loup
- PRIMAGAZ à Carros

4) LA SURVEILLANCE DES BAINADES

Le dispositif

Le SDIS 06 assure sous convention la surveillance des plages de 9 communes des Alpes-Maritimes.

Le suivi administratif et technique de ce dossier est assuré par le groupement fonctionnel Prévision. Cette surveillance comprend l'armement de 42 postes de secours répartis de la manière suivante:

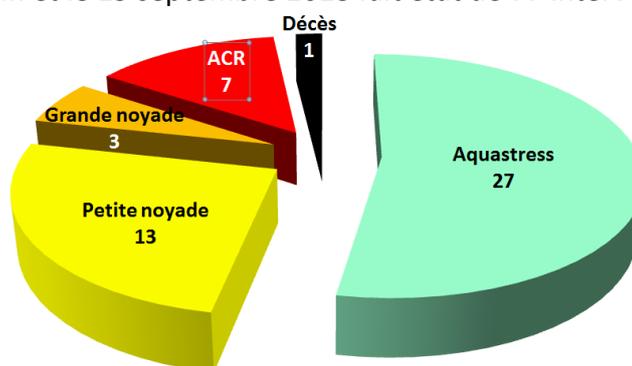


OUEST VAR		EST VAR	
<i>Antibes</i>	12	<i>Nice</i>	10
<i>Villeneuve Loubet</i>	3	<i>Beaulieu-sur-Mer</i>	2
<i>Cagnes-sur-Mer</i>	3	<i>Menton</i>	5
<i>St Laurent du var</i>	3	<i>Roquebrune-Cap-Martin</i>	3
<i>Vallauris</i>	1		

L'effectif des nageurs-sauveteurs (SPP, SPV et saisonniers) contribuant à cette mission comprend 498 agents qui permettent d'assurer un **effectif journalier de 132 sauveteurs**. Ces personnels sont soit recrutés spécifiquement pour cette mission, soit détachés des effectif permanents du corps départemental. Le dispositif est opérationnel du 1er juillet au 31 août avec une mise en place ponctuelle à compter du 1er mai jusqu'au 1^{er} octobre.

A noter que le coût de cette prestation, **entièrement remboursé par les communes** bénéficiaires, s'est élevé en 2018 à **1 130 747€**. (83% en indemnités de personnels). Les estimatifs financiers et l'organisation ont été entièrement réactualisés en 201

Le bilan établi entre le 1er juin et le 15 septembre 2018 fait état de 77 interventions pour noyades dont :



Les autres interventions, hors noyades, se répartissent de la manière suivante :

Nageurs en difficultés	Piqûres méduses et blessures	Malaises	Recherches & pollutions
145	7769	420	86

5) LA CARTOGRAPHIE

Le groupement fonctionnel Prévision a également en charge la mise à jour des données cartographiques Urbaines de cinq des sept Compagnies du corps départemental des Alpes-Maritimes (Grasse, Cannes, Cagnes/mer, Antibes et Nice) et de l'édition de l'ensemble des Atlas Urbains départementaux.

Au titre de l'année 2018, suite à la nouvelle classification des PEI sur la base de données PREVISDIS, **302 ATLAS URBAINS (A4 et A3)** ont été réédités en totalité et diffusés auprès des compagnies GRASSE, CANNES, CAGNES/MER, ANTIBES et PAYS MENTONNAIS. Le coût de ce renouvellement s'est élevé à **11000 €**

Le groupement a également poursuivi la mise à jour de la base de données DFCI.

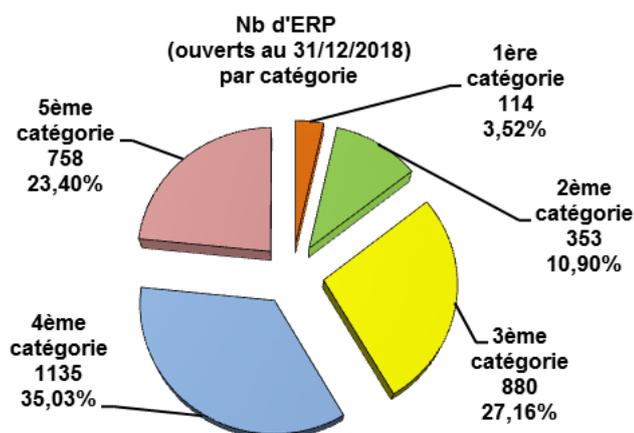
Par ailleurs, le service cartographie du Groupement a produit la plupart des cartes thématiques dans le cadre de l'élaboration du SDACR et des grands événements qui se sont déroulés sur le territoire maralpin.

La Prévention

Une mission complète d'analyse des risques, d'appui technique, de conseil auprès des maires pour les Etablissements Recevant du Public (hôtels, magasins, salles polyvalentes, etc...) visant à permettre l'évacuation des personnes en danger (risques de panique), de limiter les risques d'éclosion et de propagation d'incendie et de faciliter l'intervention de secours.

Les Sapeurs-pompiers préventionnistes s'appuient sur une réglementation évolutive dans le domaine des techniques bâtementaires et sur des règles de fonctionnement adaptées à chaque type d'établissement. Ils interviennent à tous les niveaux d'un projet de construction et sont consultés par les maîtres d'ouvrages, les maîtres d'œuvre ou les architectes pour s'assurer de l'intégration des normes de sécurité à leurs projets.

Ils étudient les « dossiers avant construction » des Etablissements Recevant du Public (ERP) et des Immeubles de Grande Hauteur (IGH), en intégrant notamment l'accès des secours, la stabilité au feu, le désenfumage, etc. Ils effectuent également des visites de contrôle sur le terrain avant la mise en exploitation du bâtiment et l'ouverture au public et réalisent des visites régulières (*à périodicité obligatoire et planifiée par la réglementation*) dans le cadre des commissions de sécurité.



Le département des Alpes-Maritimes compte 3 240 ERP (ouverts au 31 décembre 2018) et le taux d'ERP visités à cette date par le SDIS 06, tenant compte des périodicités fixées par la réglementation, s'élève à 96,73 %.

Nbre d'Etablissements Recevant du Public (ouverts au 31/12/2018) et Nbre d'ERP visités à cette date							
Type ERP	1ère catégorie	2ème catégorie	3ème catégorie	4ème catégorie	5ème catégorie	totaux	dont ERP 1er groupe
Nb ERP	114	353	880	1135	758	3240	2482
Nb ERP visités	106	331	867	1077	753	3134	2381
Taux d'ERP visités (visites réglementaires) >						96,73%	95,93%

Bilan d'activités SSIAP (Service de Sécurité Incendie et d'Assistance à Personne)

Les préventionnistes assurent la présidence des jurys d'examen pour les Services de Sécurité incendie et d'Assistance à Personnes (S.S.I.A.P.) ainsi que la présidence, par délégation du Préfet des Alpes-Maritimes, de la Sous-Commission Consultative Départementale de Sécurité et d'Accessibilité (S/CCDSA).

Au titre de l'année 2018, les représentants du DDSIS ont présidé **77 examens** dont :

- 58 jurys SSIAP 1 : agent de sécurité
- 14 jurys SSIAP 2 : chef d'équipe
- 5 jurys SSIAP 3 : chef de service

Ces examens ont permis d'évaluer **675 candidats** dont **520 ont été certifiés** et **155 ajournés**.

Les Personnels

L'effectif 2018 et sa répartition entre SPP, SPV, Personnels du SSSM et PATS au 31/12/2018

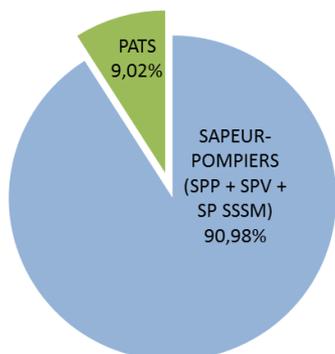
L'effectif du SDIS 06 est composé de :

- 1 229 sapeurs-pompier professionnels (SPP hors SSSM),
- 2 837 sapeurs-pompier volontaires (SPV hors SSSM),
- 426 personnels administratifs et techniques (PATS)
- 229 personnels (médecins, pharmaciens, infirmiers, psychologues) dont 24 SPP et 205 SPV du service de santé et de secours médical (SSSM).

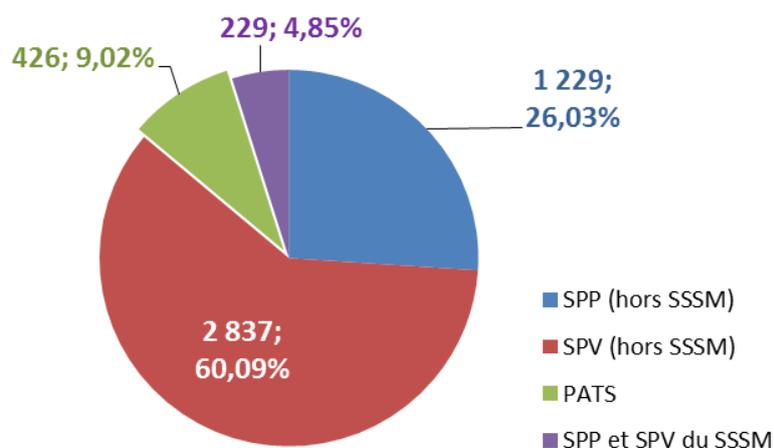
L'ensemble formant au 31 décembre 2018 un effectif total de 4 721 agents.

L'effectif sapeurs-pompier total (SPP, SPV ainsi que les personnels du SSSM également sapeurs-pompier) représente un taux de 90,98 % de l'effectif global.

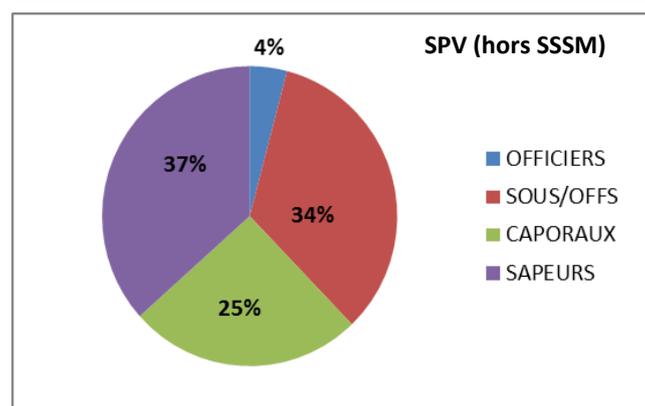
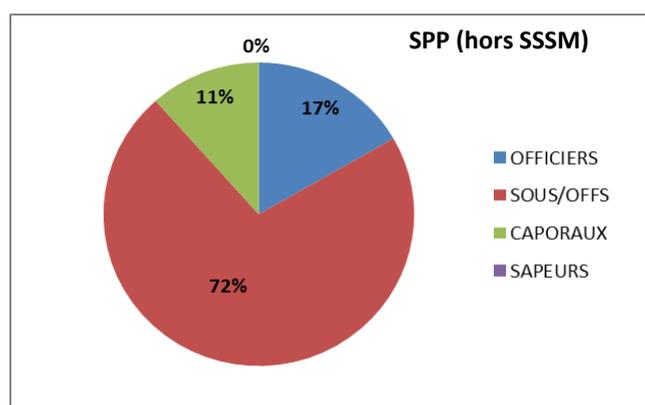
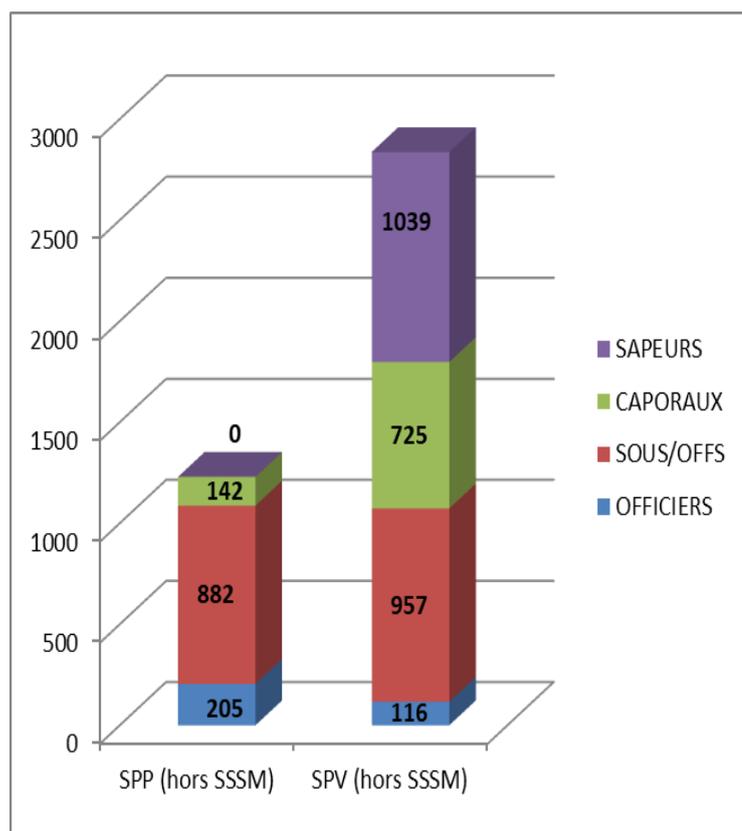
Celui des PATS est de 9,02 %.



Répartition des effectifs pour l'année 2018



Le taux d'encadrement des personnels (effectif du corps départemental par hiérarchie de grades SP)



Le SSSM

Ses missions

Le Service de Santé et de Secours Médical du Service Départemental d'Incendie et de Secours (SSSM) des Alpes-Maritimes exerce les missions suivantes :

- ✚ La surveillance de la condition physique des sapeurs-pompiers,
- ✚ L'exercice de la Médecine Professionnelle et d'Aptitude des sapeurs-pompiers,
- ✚ Le conseil en matière de médecine préventive, d'hygiène et de sécurité, notamment auprès du Comité d'Hygiène, de Sécurité et des conditions de travail,
- ✚ Le soutien sanitaire des interventions des Services d'Incendie et de Secours et les soins d'urgence aux sapeurs-pompiers,
- ✚ La participation à la formation des sapeurs-pompiers au secours à personne,
- ✚ La surveillance de l'état de l'équipement médico-secouriste du service.

En outre, le service de santé et de secours médical participe :

- ✚ Aux missions de secours d'urgence définies par la [loi n° 86-11 du 6 janvier 1986](#) relative à l'aide médicale urgente et aux transports sanitaires ;
- ✚ Aux opérations effectuées par les Services Départementaux d'Incendie et de Secours impliquant des animaux ou concernant les chaînes alimentaires ;
- ✚ Aux missions de prévision, de prévention et aux interventions des Services Départementaux d'Incendie et de Secours, dans les domaines des risques naturels et technologiques, notamment lorsque la présence de certaines matières peut présenter des risques pour les personnes, les biens ou l'environnement.

I - Les missions opérationnelles

A - La médicalisation et la para-médicalisation des interventions de Secours d'Urgence Aux Personnes (SUAP)

En 2018, l'activité du SSSM toutes missions confondues est de **7 655 interventions**.

1) L'évolution des interventions 2016 – 2018

TOTAL INTERVENTIONS SSSM	2016	2017	2018	VARIATION
	7 717	7 798	7 655	- 1,83 %

Avec 7 655 interventions en 2018, l'activité globale du SSSM toutes missions confondues est en baisse de 1,83 %. On notera qu'en parallèle l'activité globale du SDIS 06 est, elle aussi, en baisse d'environ 5,30 %.

Le recul du nombre d'interventions au plan départemental est lié notamment à la baisse :

- du secours à personne (- 5 905) grâce à la présence d'un coordinateur ambulancier au CRRA 15 et à la mise en œuvre d'un logigramme commun entre le SDIS 06 et le CRRA 15.

2) La répartition des interventions par type de mission/fonction

Nombre d'interventions	SUAP/AMU	SSO	Autres (alerte motivée, intervention annulée...)	TOTAL
Médecins seuls	525	2	80	607
Médecins + infirmiers	2 962	97	169	3 228
Infirmiers seuls	3 010	236	574	3 820
TOTAL interventions	6 497	335	823	7 655

3) La répartition des interventions par vecteur/année

Cet indicateur concerne l'ensemble des missions par vecteur et ne se limite pas au seul SUAP.

GARDES POSTEES	2016	2017	2018
VLM Cagnes sur Mer	1 450	1 499	1 530
VLM SUD	1 067	1 116	1 123
VLM NORD	201	207	200
VLM ANTIBES	125	141	162
DRAGON 06	484	486	509
TOTAL INTERVENTIONS VLM	3 327	3 449	3 524
VLI ANTIBES	875	893	899
VLI CANNES	948	1 037	1 030
VLI NORD	332	342	313
VLI MENTON	512	555	480
VLI NICE (HANCY H12)	1 214	1 115	1 040
TOTAL INTERVENTIONS VLI	3 881	3 942	3 762
TOTAL GARDES POSTEES	7 208	7 391	7 286

Le nombre global d'interventions pour les vecteurs en gardes postées s'inscrit dans la tendance à la baisse déjà évoquée pour cette année 2018.

En ce qui concerne les moyens médicalisés, on observe une très légère augmentation (3 524 interventions en 2018 pour 3 449 en 2017 soit une progression de 2 %) : comme les années précédentes, la VLM Cagnes/mer reste le vecteur médical le plus sollicité. Avec 509 interventions, l'activité du Dragon 06 progresse d'environ 5 %.

Concernant les moyens para-médicalisés, le total des interventions VLI est en discrète diminution (3 762 interventions en 2018 pour 3 942 en 2017 soit une diminution de 4.5 %). La VLI Hancy marque un léger recul tout en restant la plus sollicitée en sachant qu'elle n'est en activité que sur les périodes de 12 heures en journée.

INTERVENTIONS	2016	2017	2018
Gardes postées	7 208	7 391	7 286
Correspondants territoriaux	468	361	341
Autres (VRSS, AMI, VMS...)	41	46	28
TOTAL	7 717	7 798	7 655

B - Le Soutien Sanitaire Opérationnel (SSO)

1) Le personnel sollicité

2018	
Intervenants	Nombre d'interventions SSO
Médecins seuls	2
Médecins + infirmiers	97
Infirmiers seuls	236
TOTAL	335

2) Les interventions du Véhicule de Réhabilitation et de Soutien Sanitaire (VRSS)

Nombre d'interventions	2016	2017	2018
VRSS	23	25	21

Le Soutien Sanitaire Opérationnel fait partie des missions prioritaires du SSSM.

Ainsi, en plus des moyens en garde postée, le SSSM dispose de deux VMS (Véhicule Médical de Soutien), de deux VRSS et d'une Antenne

Médicale sur Intervention (AMI) pour assurer cette mission.

C - Les médecins SPV correspondants territoriaux du haut et moyen pays

Correspondants territoriaux	Nombre d'interventions		
	2016	2017	2018
MSPV libéraux	393	314	307
ISPV sous protocoles	75	47	34
TOTAL	468	361	341

Le nombre d'interventions réalisées par les médecins SPV correspondants territoriaux du haut et moyen pays est stable.

D - Les missions vétérinaires

Missions spécifiques :

- la surveillance de la condition physique des chiens des SP, l'exercice de la médecine d'aptitude et préventive des chiens des équipes cynotechniques, le soutien sanitaire et les soins d'urgence aux chiens des équipes cynotechniques

- le conseil en matière de médecine préventive, d'hygiène et de sécurité

- la participation à la formation des SP au risque animalier et/ou biologique ainsi que la formation des équipes spécialisées (groupe animalier, cynotechnie, NRBC).

Missions partagées :

- la participation aux opérations effectuées par les SDIS impliquant les animaux ou concernant les chaînes alimentaires,

- la participation aux missions de prévision, de prévention et aux interventions des SDIS dans les domaines des risques naturels et technologiques, notamment lorsque la présence de certaines matières peut présenter des risques pour les personnes, les biens et l'environnement.

2018			
Nombre d'interventions	Animaux dangereux	Animaux en danger	Interventions hors département
80	31	49	0

II - Les missions de santé en service

A - L'activité de médecine professionnelle et préventive

1) Le nombre total d'agents du SDIS visités

Le nombre total d'agents visités en 2018 est de **4 465** :

Année	Nombre d'agents SDIS visités
2016	4 835
2017	4 792
2018	4 465

En 2018, le chiffre des agents du SDIS visités est en baisse (327 agents visités en moins soit une baisse de 7 %). Cette baisse est essentiellement liée au passage à une périodicité des visites à tous les deux ans pour les agents âgés de 18 à 38 ans ne présentant pas de pathologie particulière et ce conformément à l'arrêté du 6 mai 2000 modifié confirmé par l'avis du CHSCT du 20 octobre 2017.

2 - Les visites de prévention au profit du Conseil Départemental des Alpes-Maritimes

Conformément à la délibération sur l'expérimentation n° 18-B14 du 26/02/2018, les 1 500 agents pris en charge relèvent :

- des secteurs professionnels : SDA, parc routier, Force 06, agents des parcs, MSD, laboratoire vétérinaire départemental, collèges du moyen et haut pays, 2 biologistes sous-marins,
- de tous les secteurs géographiques à l'exception ville de Nice et du CADAM pour des raisons techniques de faisabilité.

Visites préventives au profit du CD	2016	2017	2018
Nombre total de visites	1 564	1 433	1 211
Dont visites périodiques	1 189	1 090	807
Dont visites de recrutement	145	207	152
Dont autres visites	229	136	252

L'activité globale ainsi que le nombre de visites périodiques réalisées au profit des agents du Conseil Départemental des Alpes-Maritimes sont en baisse significative en 2018. Ceci est lié à la réorganisation interne du service de santé en début 2018 avec notamment une diminution du temps médical disponible.

B - L' Unité Départementale d'Aide Psychologique (UDAP)

L'UDAP est composée de psychologues experts SPV chargés d'accompagner et soutenir les SPP, SPV et PATS dans le respect du secret professionnel et de la confidentialité.

L'UDAP a pour missions :

- les entretiens de soutien psychologique pour les agents en difficulté,
- les débriefings psychologiques des agents suite à un évènement ou une intervention marquante,
- les entretiens d'expertise en lien avec la médecine professionnelle,
- les actions de formation et de prévention.

Année	Nombre de sollicitations UDAP	Nombre d'heures d'expertise
2016	4	224,5
2017	5	70,5
2018	5	70

Comme en 2017, l'activité est stable.

III – Formation / Evaluation

A - Les formations

1) Les formations SSSM au profit des SP :

1-1- Le maintien des acquis en SUAP

1-2 - Les formations initiales SPV en secours routier

1-3 - Les formations de spécialité en COD1

1-4 - Formation des élèves des Sections Sécurité du BAC Professionnel du lycée des Palmiers

1-5 - Formation VLM-VLI à destination des conducteurs SP

1-6 – Formation annuelle des Surveillants des Baignades et des Activités Nautiques (SBAN)

2) La formation initiale du personnel SSSM :

Lors de leur recrutement au SSSM, les nouveaux SPV bénéficient d'une formation spécifique adaptée.

B - Le Développement Professionnel Continu (DPC) du SSSM

1) Le DPC à caractère « pompier »

- ◆ Soutien Sanitaire
- ◆ ARI au CEPARI
- ◆ Caisson à feu
- ◆ Plan NOVI et PMA
- ◆ Techniques lot de sauvetage
- ◆ Mission INSARAG

2) Le DPC à caractère médical

- ◆ Réanimation avancée en pédiatrie
- ◆ Formation aux urgences obstétricales et prise en charge du nouveau-né
- ◆ Risques NRBC
- ◆ Communication thérapeutique et hypnose médicale

C - La formation à la médicalisation des secours hélicoptérés

1- La formation initiale

- La formation initiale SMO SSSM (module rocher, neige et canyon) validée par le conseiller technique GMP en charge de la formation. Deux nouveaux médecins en ont bénéficié.
- L'aptitude treuillage par les équipages de la sécurité civile.
- La formation initiale d'aide à la médicalisation (atelier de simulation) dispensée aux secouristes GMP.

2- La formation continue

L'ensemble des médecins « hélico » participent chaque année à un entraînement quadrimestriel (rocher, neige et canyon).

IV – La mission d'appui au fonctionnement

Cette mission comprend l'activité pharmaceutique, la logistique santé et la gestion des DAE du Conseil Départemental

A – La Pharmacie à Usage Intérieur (PUI)

Par décret du 26 décembre 2000, le législateur rend obligatoire la mise en place de PUI dans les SDIS afin de leur permettre de mener à bien les missions définies par le décret du 26 décembre 1997 relatif à l'organisation des SDIS.

Les missions de la PUI :

« La pharmacie à usage intérieur du service départemental d'incendie et de secours approvisionne les centres d'incendie et de secours en médicaments, objets ou produits nécessaires aux malades ou blessés auxquels ils

donnent des secours et assure la surveillance de ces dotations ». (Article R5126-67 du code de la santé publique)

La PUI approvisionne également les véhicules opérationnels du service de santé. Elle a en charge la gestion des médicaments notamment l'oxygène médical, les dispositifs médicaux stériles, les pansements et produits d'hygiène.

Elle a également en charge l'information sur les produits de santé, la promotion et l'évaluation du bon usage des produits de santé ainsi que la sécurisation du circuit du médicament.

B – La logistique santé

Le service de la logistique dispose du matériel suivant :

Type de véhicule	Nombre
Véhicules médicalisés et para-médicalisés (VLM et VLI)	7
Véhicules spécialisés de Soutien Opérationnel	5
Véhicules logistique (ULS/ULM)	3
Moyen NRBCe spécifique SSSM	1
Ambulances de type C	116
Véhicules PC médical	0
Nombre de PMA	1
Nombre DSA SP	503
Nombre DAE CD	643

C – La gestion du parc DAE du CD – La sensibilisation grand- public

Le SDIS, en partenariat avec le Conseil Départemental et les communes, a développé une « campagne » active de sensibilisation à l'usage des défibrillateurs s'engageant ainsi dans la prévention des accidents domestiques.

De plus, le **décret n° 2018-1186 du 19 décembre 2018 relatif aux défibrillateurs automatisés externes** impose aux établissements recevant du public de s'équiper d'un défibrillateur automatisé externe avant le 1er janvier 2020 pour les ERP de catégories 1 à 3, le 1er janvier 2021 pour les ERP de catégorie 4 et le 1er janvier 2022 pour les ERP de catégorie 5.

Le SDIS 06 gère 643 DAE répartis sur l'ensemble du département et destinés à l'usage du public. Parallèlement, des actions de sensibilisation sont menées pour familiariser la population à l'usage de ces appareils.



- Objectif** :
- Favoriser la réponse des publics sensibilisés aux enjeux de sécurité civile
 - Réduire la vulnérabilité et la sinistralité – Accroître la résilience
 - Partager les valeurs républicaines – Réduire les incivilités
 - Favoriser le volontariat
- Méthode** :
- Démarche proactive de sensibilisations citoyennes de proximité (adultes et enfants)
- Moyens** :
- Un groupement, une volonté de servir, des partenariats, des prospectives,
 - Une équipe d'animateurs d'éducation aux risques

ACTIONS RÉALISÉES :

SENSIBILISATION A LA CONSCIENCE DU RISQUE ET A LA GESTION DE CRISES (adultes)

Module IMPACT (*Immédiat Management Planification Action*)

Module interactif d'apprentissage par les compétences : les cellules «planification» conçoivent et animent une crise gérée par les cellules «action» (3h00)

Module dispensé en France (06, 13, 34, 30 et Martinique) au Maroc et en Jordanie.

91 actions pour 1211 personnes sensibilisées (équipe de direction et personnel).

PREVENTION DES ENJEUX DE SECURITE CIVILE

1. IPCS - Information Préventive aux Comportements qui Sauvent (adultes)

Dynamique d'éducation aux risques de sécurité civile initiée depuis 1995. Du sinistre à l'arrivée des secours, que dois-je faire pour la mise en sécurité des personnes et de l'établissement dans le cadre du Plan Particulier de Mise en Sûreté - PPMS (5h00) ?

Convention quadripartite entre la Préfecture des Alpes-Maritimes, l'Académie de Nice, le Conseil Départemental des Alpes-Maritimes et le SDIS 06. 400 000 personnes sensibilisées depuis sa mise en œuvre.

89 actions pour 1 111 adultes sensibilisés (établissements scolaires, collectivités, établissements privés).

2. Exercice d'évacuation dans le cadre du PPMS

Exercices réalisés pour les établissements ayant suivi un IPCS (thématique incendie, mise à l'abri, séisme)

20 actions, 3191 élèves et adultes sensibilisés.

3. ASSEC (ASsistant SECurité) (CM1 à 2nd)

Aider le professeur lors des mises en sécurité : évacuation, mises à l'abri, gestes de premiers secours (2h00).

324 actions pour 7775 élèves assistants sécurité sensibilisés (200 élèves peuvent être sensibilisés par jour).

4. Risque sismique (collégiens)

Quels comportements adopter en cas de séisme, quelles sont les techniques d'interventions des sapeurs-pompier ?

2 ateliers, 240 élèves sensibilisés.

CLASSES A THEMES

1. Classes Engagement et Citoyenneté (5^{ème})

Programme innovant de la politique de la ville porté par la Préfecture des Alpes-Maritimes associant le SDIS, l'Armée, la Police Nationale et la Gendarmerie.

Dynamique éducative sur les valeurs républicaines et la connaissance des missions des partenaires.

Collèges Jules Romains et Maurice Jaubert à Nice, Paul Langevin à Carros.

40 actions pour 68 collégiens – 13 séances de 2h00/an.

2. Classes Cadet de la Sécurité Civile (5^{ème} et 3^{ème})

Démarche nationale : sensibilisation aux enjeux de sécurité civile, valeurs républicaines, je suis acteur de ma sécurité et celle de mes proches, j'identifie le danger pour les éviter et j'adopte les comportements les plus adaptés, je découvre les missions des sapeurs-pompiers pour mieux les respecter et les solliciter à bon escient. Collèges Pablo Picasso à Vallauris et Carnot à Grasse.

45 actions pour 50 collégiens – 17 séances de 2h00/ an.

3. Classe Cadets de la Défense (3^{ème})

Démarche nationale : sensibilisation aux enjeux de sécurité civile, valeurs républicaines, connaissance du métier de sapeur-pompier.

Classe de la défense du secteur de Cannes et Puget Thénier.

3 actions pour 50 collégiens sensibilisés – 3 séances de 3h00/ an.

Programme annuel des classes à thèmes – séance de 2h00 minimum :

- Présentation des missions de sapeurs-pompiers, appel des secours (112).
- ASSistant Sécurité.
- Gestes qui Sauvent.
- Module Incendie : démystification des extincteurs, comment sortir d'une salle enfumée.
- Découverte des moyens de sécurité et de secours du collège.
- Sensibilisation sur les comportements dangereux et l'entrave des secours.
- Jeux de cohésion / sport.
- Risques routier : mise en situation de secourisme.
- Visite d'un Centre d'Incendie et de Secours.
- Séance au Centre d'Entraînement au Port de l'Appareil Respiratoire Isolant et visite du Centre de Traitement de l'Alerte.
- Présentation de la spécialité cynotechnique.
- Présentation de la spécialité Sauvetage Déblaiement.
- Randonnée cohésion : initiation à la lecture de carte, prévention feu de forêt.
- Présentation de la spécialité Groupe Sauvetage Animalier.
- Présentation du Groupe d'Intervention Nautique, prévention en mer.
- Espace Game sécurité civile.
- Cérémonie.

PREVENTION DES ACCIDENTS DOMESTIQUES (3 à 8 ans et adultes)

Module « C'EST BIEN » (*Chutes-Etouffement-Sport-Transport-Brulure-Intoxocation-Electrocution-Noyade*)

Prévention des risques domestiques des plus vulnérables (45 mn).

107 actions pour 2602 maternelles et écoliers sensibilisés (200 élèves peuvent être sensibilisés par jour).



SECURITE ROUTIERE

1. Crash test + atelier de secourisme (collégiens et lycéens)

Démonstration des distances de freinage et crash test d'une voiture percutant à 30km/h un scooter avec mannequin protégé avec l'équipement du parfait motard. 2 élèves jouent le rôle des primo intervenants sur l'accident suivi par l'intervention d'un VSAV (30 min). Ateliers de secourisme (5x 45 min).

11 actions pour 1 436 collégiens et lycéens (400 élèves peuvent être sensibilisés par jour).

2. Témoin d'un accident, je fais le 1^{er} PAS vers la victime (primaires à adultes)

Témoin : premier maillon de la chaîne des secours, je fais le 1^{er} PAS vers la victime : je me protège, je protège les tiers et la victime, j'alerte les secours je fais les premiers gestes de secourisme (15 min).

35 actions pour 4885 collégiens et lycéens (340 élèves peuvent être sensibilisés par jour).

3. Sécurité dans les Transports Scolaires (primaires à adultes)

Avant, pendant et après, limiter les risques d'accidents et faciliter l'évacuation du bus (1h00).

Action réalisée en partenariat avec les transporteurs scolaires; les forces de l'ordre et le Conseil Départemental.

69 actions pour 2312 collégiens sensibilisés (229 élèves peuvent être sensibilisés par jour).



RISQUES SOCIAUX, REDUCTION DES INCIVILITES

1. Stage de citoyenneté et formation civique avec la Protection Judiciaire de la Jeunesse (mineurs et jeunes adultes)

Présentation des missions des sapeurs-pompiers, sensibilisation sur les comportements dangereux et l'entrave des secours, responsabilisation individuelle, initiation au secourisme (2h30).

14 actions pour 94 jeunes sensibilisés.

2. Violences aux collègues

Atelier Miranda : pièce de théâtre sur les conséquences du harcèlement

3 actions, 260 collégiens sensibilisés.

3. Prévention des incivilités - Rencontres Citoyennes en Centre d'Incendie et Secours (5^{ème})

Ateliers sur la connaissance des sapeurs-pompiers et les conséquences des incivilités (2h)

20 actions pour 385 collégiens sensibilisés.

4. Bains en entreprise (3^{ème} et 2nd)

Elèves de 3^{ème} en REP+ (à la demande de la préfecture) et candidatures spontanées d'élèves en 3^{ème} et 2nd.

4 stages de 1 à 2 semaines pour 12 élèves sensibilisés.

PREVENTION DES INCENDIES DOMESTIQUES (collégiens à adultes)

Simulateur incendie - Tente avec machines à fumée et totems préventifs (15 min).

Les fumées sont dangereuses, je me baisse et je sors de la pièce, je referme la porte derrière moi.

7 actions pour 2252 personnes sensibilisées.

PREVENTION DES FEUX DE FORETS (collégiens)

Jeu de rôle interactif sur le risque feux de forêt et présentation d'un CCF (45 min).

Quels sont les comportements adaptés face au danger du feu de forêt, comment les sapeurs-pompiers luttent contre le feu de forêt, nécessité de débroussailler (4 jours sur deux sites : parcs départementaux de la Revère et Vaugrenier lors des journées nature du Conseil Départemental)

8 actions pour 721 collégiens sensibilisés.

LE MINI PARCOURS SPORTIF SAPEUR-POMPIER (6-12 ans)

Engagement physique, prise de risque et respect des règles de sécurité, message de sensibilisation des parents aux accidents domestiques (durée du parcours : 1 minute par enfant).

26 actions pour 3774 enfants et familles sensibilisées (422 élèves peuvent être sensibilisés par jour).



ACTIONS CITOYENNES – MANIFESTATIONS – SALONS

Rencontre de la sécurité civile, Rallye Citoyen, Vert Azur, Rallye Mont-Agel, Virade de l'Espoir, Salons des collectivités, 12^{ème} fête des enfants, Forum des métiers, Printemps des Rives, Journées d'intégration dans les collèges, Journées portes ouvertes dans les CIS, Association Solidarsport, Amicale des SPP, Mairie de la Turbie, etc.

Lors de ces manifestations, plusieurs ateliers peuvent être proposés : Simulateur Incendie, Mini Parcours sportif Sapeur-Pompier, Le témoin : 1^{er} maillon de la chaîne des secours, etc.

33 actions pour 3475 personnes sensibilisées.

Plus de 760 personnes ont été sensibilisées dans certaines manifestations.

BILAN 2018 :

Les actions de sensibilisations sont comptabilisées dès lors qu'un message de prévention est transmis à une cible citoyenne à partir d'une durée de 15 minutes.

- ✓ Nombre total d'actions : 918
- ✓ Nombre total de personnes sensibilisées : 32 429 (dont 4 563 adultes et 27 866 élèves).

Les Moyens

Les Véhicules

Le SDIS 06 dispose de véhicules permettant de répondre aux diverses situations de secours. Le parc matériel roulant est composé au global de 1 127 véhicules.

Les Véhicules	2018	
	Parc Global	dont 'affecté en site OPS'
Total du parc roulant	1 127	799
Véhicules de Secours	183	166
dont : - Véhicule de Secours et d'Assistance aux Victimes	135	122
- Véhicule de Secours Routier	24	23
- Véhicule Polyvalent de Secours Routier	7	7
- Véhicule de Liaison Médicalisé	10	7
- Véhicule léger infirmier	4	4
- Autres (AMI, VRSS, VNOVI, VULS)	7	7
Engins Incendie et Feu de Forêt	254	222
dont : - Fourgon Pompe Tonne	61	52
- 'autres Engins Incendie (VPSI, VLIS, DAL)'	28	27
- Camion Citerne Feux de Forêt	155	133
- Camion Citerne Grande Capacité	17	17
- 'autres engins feu de Forêt (CAFF, ..)'	21	20
Moyens Elévateurs Automobiles	18	17
dont : - Echelles Pivotantes (EPC & EPS, BEAL)	18	17
Véhicules d'Intervention Diverses	189	116
dont : - Véhicule tout usage fourgonnette (VTU1)	70	48
- Véhicule tout usage léger (VTU2)	119	68
Véhicules de protection, soutien, logistique, Spécialité	81	63
- Véhicule soutien logistique (Méca, moto, porte engi	12	5
- Véhicule Appui opérationnel (CRAC, PCE, FEV, VAR..)	35	30
- Engins spécialisés (cyno, GMP, GIR, RD, NRBC..)	22	19
- Autres (LOG, VMP, VTRS, CMIC..)	12	9
Véhicule de liaison, commandement, reconnaissance	381	204
dont : - Véhicule Poste de Commandement (VPCC & VPCG)	10	7
- Véhicule liaison hors route (VLHR, VLTT)	114	89
- Véhicule de liaison utilitaire (VLU)	87	43
- Véhicule de liaison léger (VL)	170	65
Véhicule de transport de personnel	21	11
dont : - Véhicule Transport de Personnel (VTP 6 à 9 pl)	21	11
(*) Non comptés, les véhicules dits 'indisponibles' (ex : reconditionnement, maintenance longue durée, en instance de réforme, etc.)		

Véhicule de secours et d'assistance aux victimes



Prix unitaire moyen d'achat
74 895 €

Véhicule de Liaison médicalisé



Prix unitaire moyen d'achat
43 186 €

Echelle Pivotantes



Prix unitaire moyen d'achat
478 200 €

Fourgon Pompe Tonne Léger « Secours Routier »



Prix unitaire moyen d'achat
227 281 €

Acquisitions en véhicules et équipements spécialisés sur l'année 2018

Véhicules et équipements spécialisés commandés en 2018		
2	FPTL SR (Fourgon pompe tonne léger-secours routier) livraison 2019	454 562
1	FPTL (Fourgon pompe tonne léger)	270 174
1	PC colonne (Poste de commandement) livraison 2019	177 744
1	FPTL SROD (Fourgon pompe tonne léger - secours routier - opérations diverses) livraison 2019	253 165
18	Camion-citerne feu de forêt moyen (9 livrés en 2018 + 9 livrés en 2019 = 5 de base et 4 CANON sur chaque année)	4 622 146
1	CCGCA (Camion-citerne grande capacité d'attaque)	403 025
1	BEA (bras élévateur aérien)	203 906
10	VTU1 (véhicule tout usage fourgonnette) type Master	233 944
1	VLM (véhicule de liaison médicalisé)	43 186
1	CMIC (Cellule mobile d'intervention chimique)	182 715
1	VSAV (véhicule de secours et d'assistance aux victimes)	74 895
1	VTU1 (véhicule tout usage fourgonnette) type Expert	26 809
Sous total Véhicules et équipements spécialisés		6 946 271

Matériels mobiles d'incendie et de secours		
2	VLHR (Véhicule léger hors route) Ford ranger double cabine pour GMP et FEN	59 915
3	VLHR (Véhicule léger hors route) Toyota Land Cruiser pour chefs de groupe feux de forêt	104 332
15	VTU2 (véhicule tout usage léger) type Kangoo	210 854
20	VLB2 (véhicule léger personnel d'encadrement) 9 diesel + 11 essence	245 844
1	Remorque porte char	180 000
Sous total Matériels mobiles d'incendie et de secours		800 945

TOTAL GLOBAL		7 747 216
--------------	--	-----------

Les Moyens nautiques

- **10 Barques inondations** (embarcation légère transportable pour inondation/motorisation 25 CV) :
 - o Positionnement → NICE (2) / CANNES (4) / MENTON (2) / ANTIBES (2)
- **8 Embarcations « semi-rigides » : 4,20 m à 4,60 m / motorisation 40 CV**
Missions principales : Secours côtier
 - o Positionnement → NICE (2) / CANNES (2) / MENTON (1) / ANTIBES (2) / CAGNES (1)
- **2 Embarcations « semi-rigides » : 6 m à 6,30 m / motorisation 150 CV**
Missions principales : Secours côtier, support plongée, surveillance plan d'eau Avions Bombardiers d'Eau
 - o Positionnement → MENTON (1 « Sainte Luce ») / ANTIBES (1 « Martini »)
- **3 Vedettes « coques rigides » / motorisation 200 à 250 CV**
Missions principales : Support plongée, surveillance plan d'eau Avions Bombardiers d'Eau, service sécurité
 - o Positionnement => Nice (1 « Alerte V ») / Cannes (1 « Fourmigue ») / Antibes (1 « Volpi »)
- **1 vedette « sauvetage » plus de 10 m / motorisation 2X 420 CV**
Missions principales : support plongée, surveillance plan d'eau Avions Bombardiers d'Eau, service sécurité, PC Mer
 - o Positionnement => Nice (1 « Croizet »)
- **2 vedettes « bateau pompe » plus de 10 m / motorisation respective 2X 350 CV et 2X 609 CV**
Missions principales : support plongée, surveillance plan d'eau Avions Bombardiers d'Eau, service sécurité, feux de Navire, PC Mer
 - o Positionnement => Cannes (1 « Brutus ») / Antibes (1 « Jean Giraud »)

Les sections opérationnelles spécialisées (SOS)



Groupe Milieu Périlleux :

- secours en Montagne,
- secours en canyon,
- secours en milieu sous-terrain
- secours en eaux vives



Risques radiologiques :

- 1 cellule mobile d'intervention radiologique (CMIR)
- 2 unités de décontamination NRBC (dotation Etat)



Risques Chimiques et Biologiques :

- 2 cellules mobiles d'intervention chimique (CMIC)



Groupe d'Investigation et de Reconnaissance :

- 2 unités (arrondissements de Nice et Grasse)



Secours Nautique et Subaquatique :

- secours subaquatique,
- secours côtier,
- secours en eaux vives



Sauvetage Animalier :

- 1 véhicule de secours animalier appuyé d'un vétérinaire



Sauvetage Déblaiement :

- 3 groupes d'intervention
- 1 DICA (détachement d'intervention de catastrophe aéroporté)



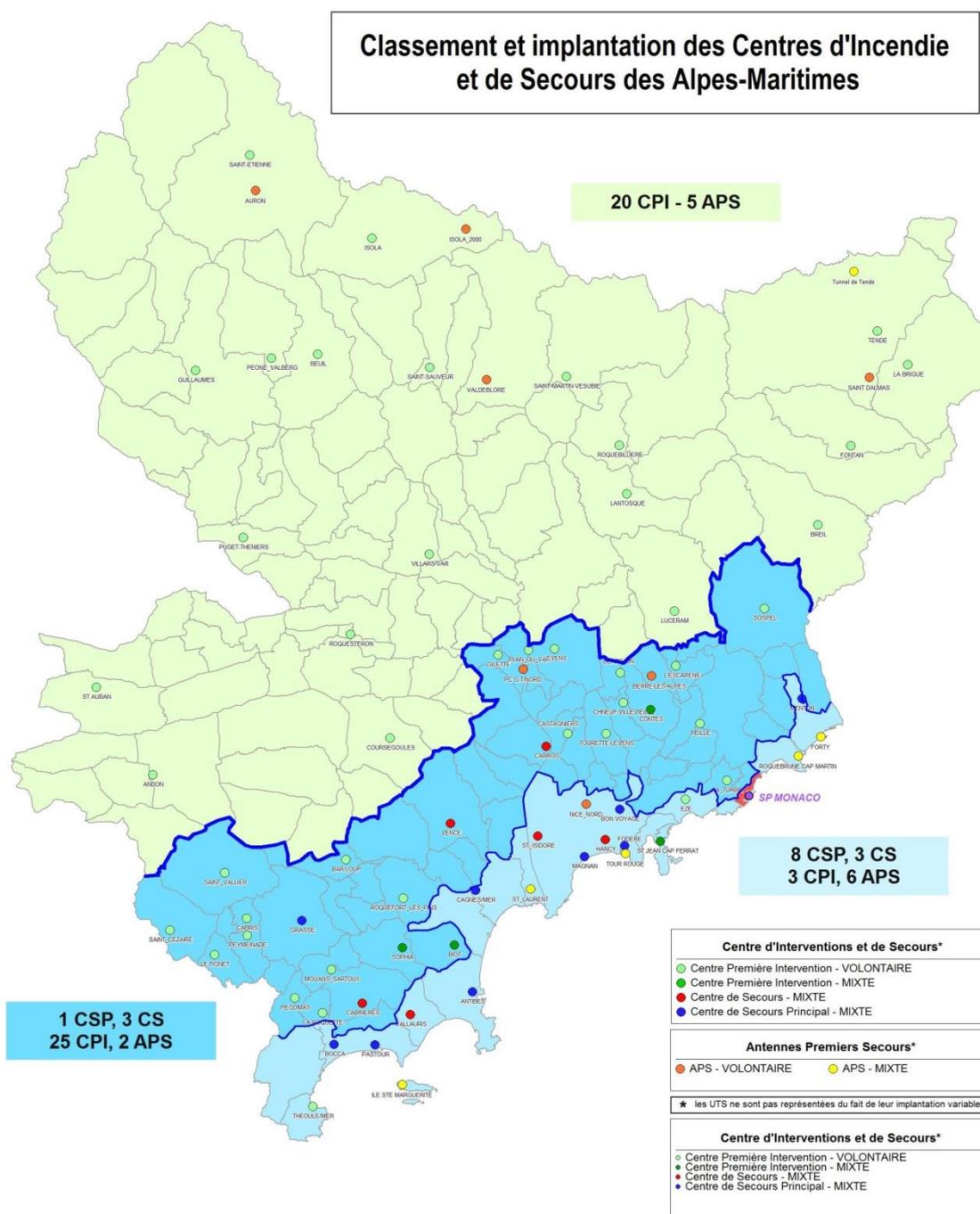
Unité d'intervention Cynotechnique :

- Recherche sous décombres,
- Recherche sous avalanches

Les Infrastructures

Le SDIS dispose de 76 casernements dont :

- 9 CSP (Centre de Secours Principal : Effectif mini = 14)
- 6 CS (Centre de Secours : Effectif minimum = 9)
- 48 CPI (Centre de Première Intervention)
- 13 APS (Antenne de Premiers Secours)



SDIS06 - GFPV - édition du 28/11/2018

En complément, les locaux administratifs et techniques 'fonctionnels' de l'état-major sont répartis sur 5 sites distincts situés sur les communes de Villeneuve-Loubet, Vallauris et Cagnes-sur-Mer.

Surface totale des locaux :

- Locaux administratifs (dont locaux de vie) : 67 008 m²
 - Locaux techniques (dont garages et ateliers) : 31 083 m²
- 98 091 m²**

Plan pluriannuel pour 2016-2021

Le plan pluriannuel de constructions et de restructurations pour 2016-2021 est défini dans ses grandes lignes. Sont en instruction, les opérations suivantes :

Opération	Type travaux
CIS Saint-Laurent-du-Var	Construction nouvelle caserne
CIS La Turbie	Construction nouvelle caserne
CIS Tourrette-Levens	Construction nouvelle caserne
CIS Roquebillière	Extension CIS
CIS Roquefort-les-Pins	Construction nouvelle caserne
CIS Saint-Martin-du-Var	Construction nouvelle caserne
CIS Cagnes-sur-Mer	Réhabilitation chambres gardes
CIS Cannes-Bocca	Extension chambres gardes

Les Finances

Le budget du SDIS 06 et son évolution depuis 2008

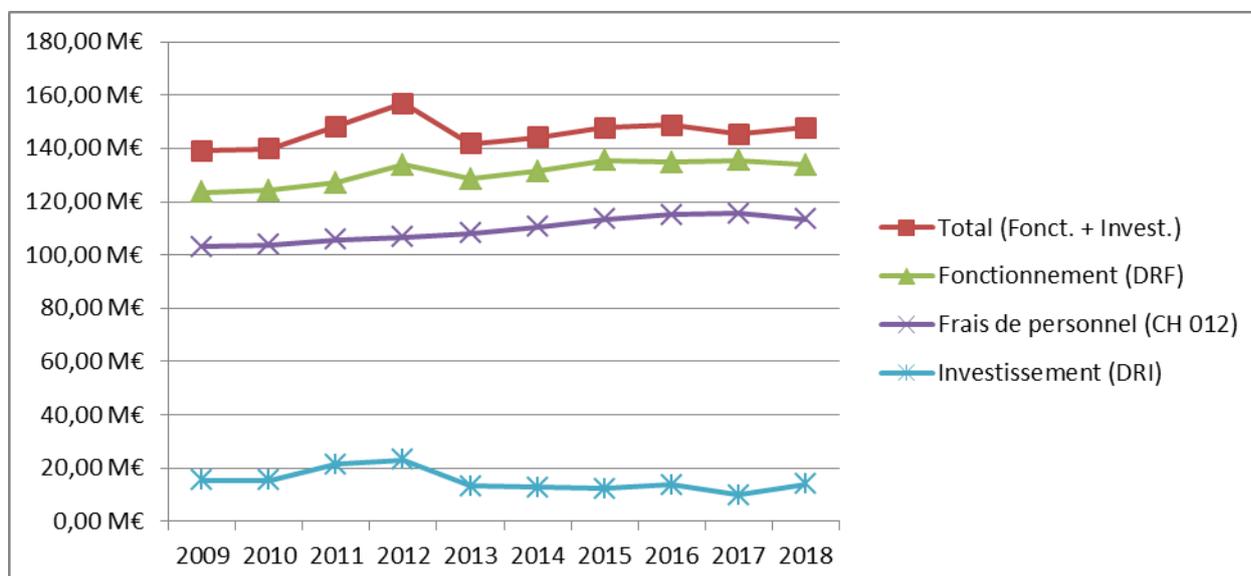
Les dépenses réelles totales (fonctionnement et investissement) du SDIS 06 sont passées de 137,54 millions d'euros (M€) en 2008 à 147,84 millions d'euros (M€) en 2018, ce qui représente une **moyenne annuelle d'évolution globale de 0,73 %**.

Années	2008	2009	2010	2011	2012	2013	2014	2015	2016	2017	2018	Moy.
Total (Fonct. + Invest.)	137,54 M€	139,09 M€	139,74 M€	148,34 M€	156,92 M€	141,85 M€	144,07 M€	147,80 M€	148,62 M€	145,44 M€	147,84 M€	145,20 M€
Fonctionnement (DRF)	120,41 M€	123,59 M€	124,33 M€	126,98 M€	133,81 M€	128,51 M€	131,31 M€	135,48 M€	134,85 M€	135,54 M€	133,78 M€	129,87 M€
Frais de personnel (CH 012)	99,46 M€	103,00 M€	103,71 M€	105,73 M€	106,80 M€	108,16 M€	110,62 M€	113,48 M€	115,05 M€	115,58 M€	113,38 M€	108,63 M€
Investissement (DRI)	17,12 M€	15,50 M€	15,40 M€	21,37 M€	23,10 M€	13,33 M€	12,76 M€	12,32 M€	13,76 M€	9,90 M€	14,06 M€	15,33 M€
Part de la masse salariale/DRF	82,60%	83,34%	83,41%	83,27%	79,81%	84,16%	84,24%	83,76%	85,31%	85,28%	84,75%	

Les dépenses d'investissement ont diminué.

L'évolution a été maîtrisée pour la section de fonctionnement (+1,06 % par rapport à 2017).

Cet effort de maîtrise des dépenses est également constaté au niveau de la masse salariale, qui représente 85 % de la section de fonctionnement en 2018, avec une évolution moyenne annuelle sur la période totale de 1,32 %.

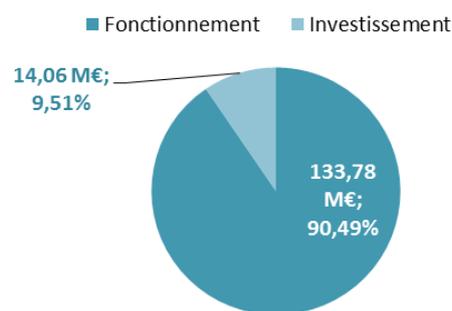


Le budget 2018

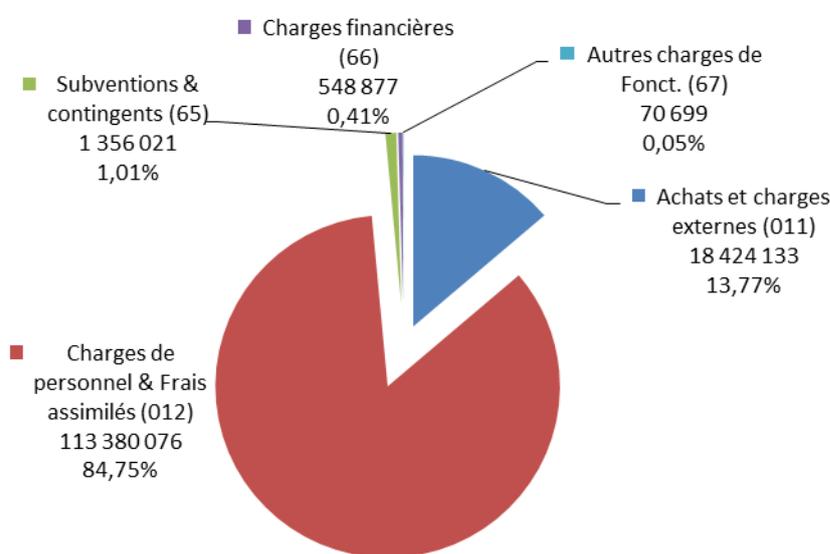
Le montant des dépenses réelles 2018 du SDIS ramené à l'habitant pour le département des Alpes-Maritimes s'élève à 116,88 euros par an (*dépenses réelles fonctionnement + dépenses réelles d'investissement 2018 = 147 843 589 € / population DGF = 1 264 904*) ce qui représente **9,74 € par habitant et par mois en 2018.**

Les dépenses réelles constatées en 2018 se répartissent de la manière suivante :

Dépenses réelles cumulées 2018

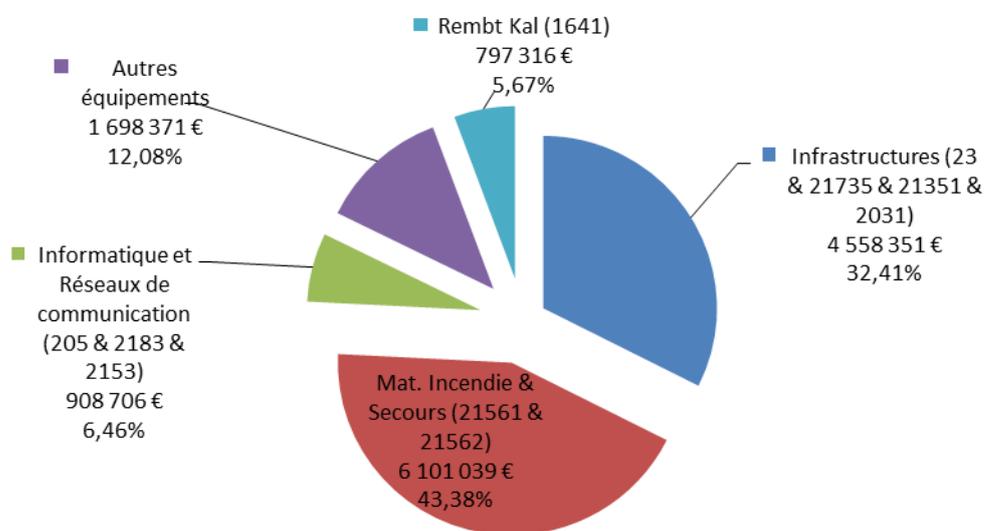


A – Au niveau de la Section de Fonctionnement



Répartition des Dépenses de Fonctionnement en 2018

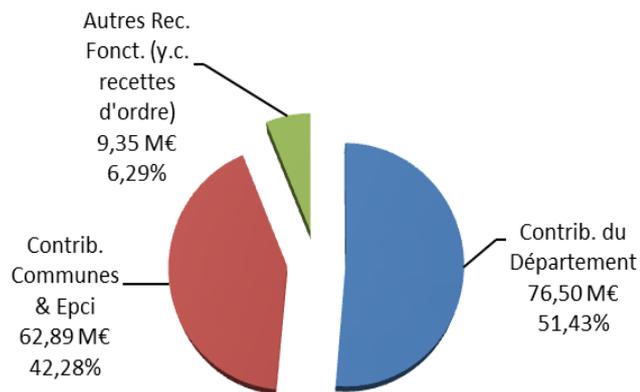
B - Au niveau de la section d'Investissement



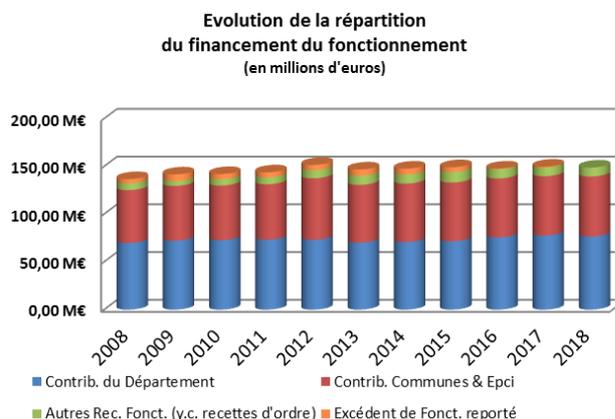
Répartition des Dépenses d'Investissement en 2018

Le financement du SDIS

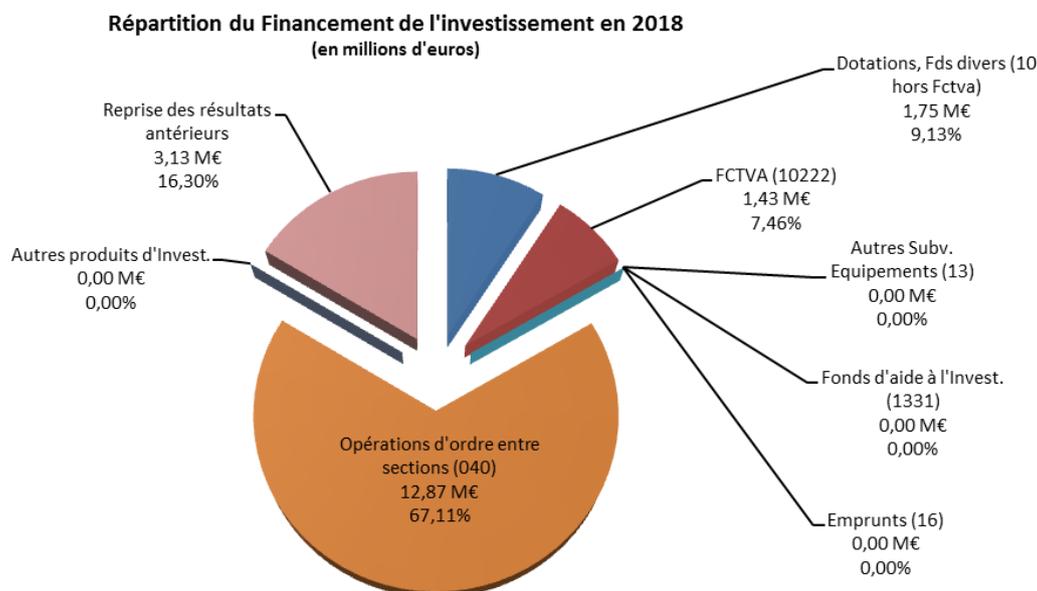
Le financement de la section de fonctionnement du SDIS se répartit entre le Conseil départemental et les communes et établissements de coopération intercommunale dans les proportions suivantes :



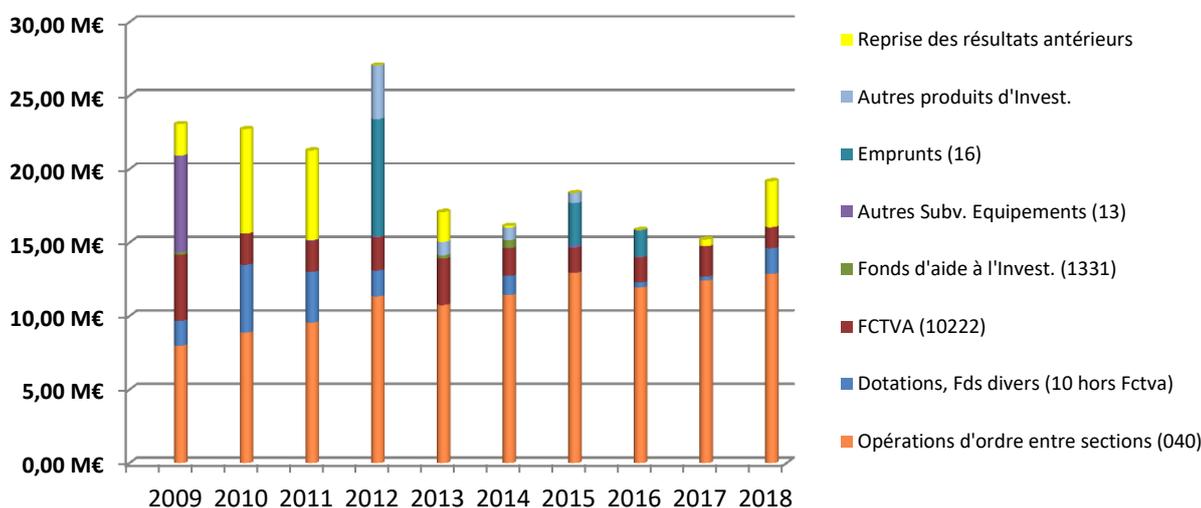
Répartition du Financement du SDIS en 2018 (Recettes réelles de Fonctionnement + recettes d'ordre entre sections + résultat N-1 reporté)



Le financement de la section d'investissement se répartit de la manière suivante :

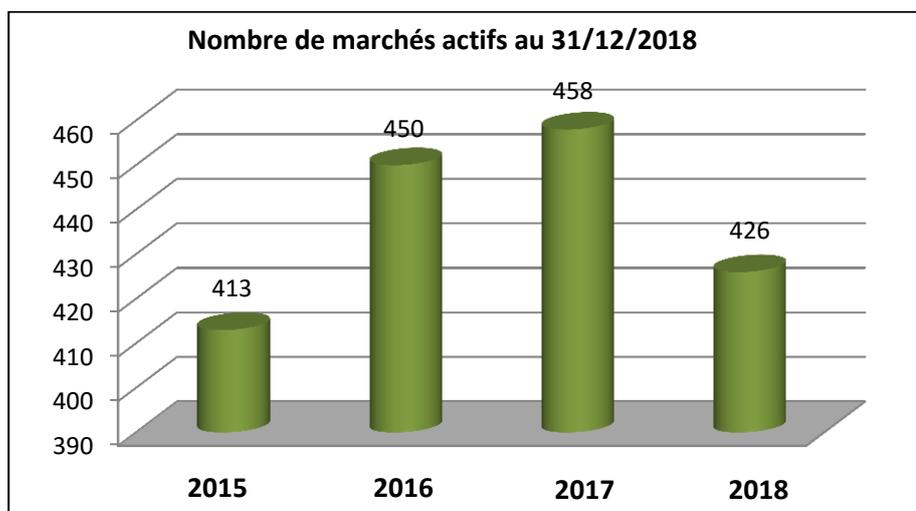
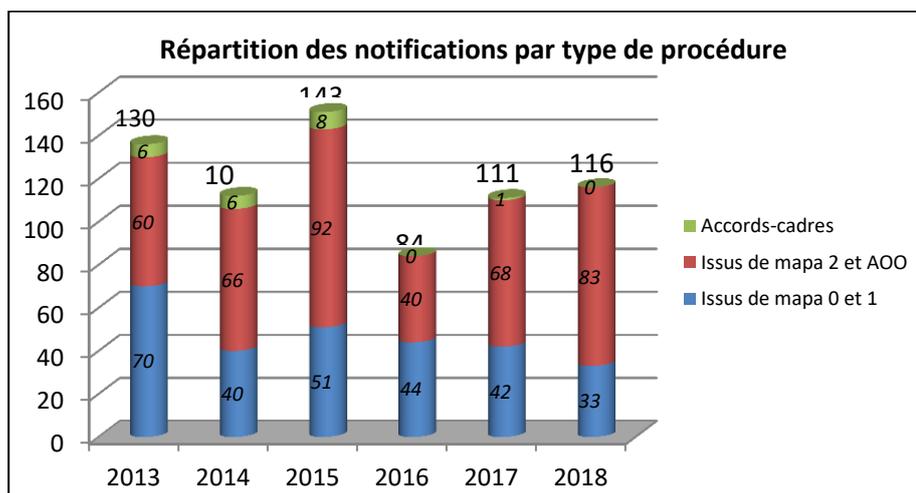
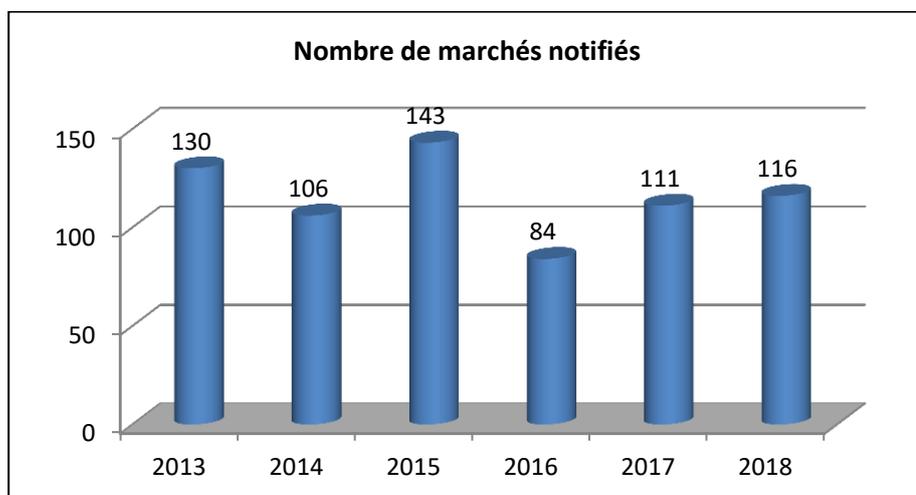


Evolution de la répartition du financement de l'investissement (en millions d'euros)



La Commande Publique

Chiffres clés de l'activité du service de la commande publique



Les faits marquants 2018

Alerte orange « vents violents » : 132 interventions

Le 16 janvier, une alerte météorologique place le département des Alpes-Maritimes en vigilance orange « vents violents » pendant 24 heures. Cette alerte va mobiliser les sapeurs-pompiers du SDIS06 sur 132 interventions pour des chutes d'arbres, de matériaux ainsi que des problèmes sur des lignes électriques.

C'est à Valdeblore que l'évènement climatique a été le plus significatif avec le passage de très fortes rafales impactant 15 maisons. Les toits de trois d'entre elles ont été entièrement détruits ou déplacés.

Aucune victime n'a été à déplorer à l'issue de cette tempête.



Violent feu d'appartement à Grasse : 55 sapeurs-pompiers mobilisés

Le 8 février, le CTA arrondissement de Grasse est alerté pour un violent feu d'appartement au 4^{ème} étage d'un immeuble d'habitation R+4, au cœur du Vieux-Grasse.

Très rapidement un important dispositif de secours est engagé : 55 sapeurs-pompiers et 16 engins sont mobilisés.

A leur arrivée sur les lieux du sinistre, le feu qui intéresse un appartement de 50 m², est effectivement très virulent. Les sapeurs-pompiers prennent simultanément en charge deux victimes défenestrées dont l'une est considérée en urgence absolue. Simultanément, deux lances (LDMRS) sont mises en manœuvre : une première est placée en attaque tandis que la seconde est établie en protection des toitures. Le feu est éteint en moins de 4 heures



Le bilan de cet incendie fait état de trois victimes, deux femmes et un homme, blessées et intoxiquées par les fumées. Elles ont été prises en charge et évacuées vers les hôpitaux de Grasse et Nice. L'appartement qui a été la proie des flammes est entièrement détruit, ainsi qu'une partie de la toiture.

Feu de véhicules dans un sous-sol d'un immeuble

Le vendredi 23 février, 40 sapeurs-pompiers ont été mobilisés pour un incendie en sous-sol d'un immeuble de 7 étages à Saint-Laurent-du-Var.

Un important dispositif de lutte incendie est installé pour combattre ce feu intéressant 6 véhicules et 2 scooters au deuxième sous-sol. Les quatre premières cages d'escalier de l'immeuble ont été totalement enfumées. C'est au moyen de deux lances LMDRS 500 que les sapeurs-pompiers ont éteint cet incendie. Ils ont ensuite procédé aux opérations de désenfumage.



Le bilan final de cette opération de secours fait état de 6 véhicules et 2 scooters détruits. 104 personnes dont 24 légèrement incommodées par les fumées et examinées par les infirmiers du SSSM du SDIS06. Aucune personne n'a été transportée à l'hôpital.

Cérémonie de baptême de la 40^{ème} FI SPP, Promotion « Fortitude »

Le vendredi 16 mars, M. Charles Ange GINESY, Président du Département des Alpes-Maritimes, Président du Conseil d'administration du SDIS 06 et M. le Contrôleur général René DIES, Directeur départemental du SDIS 06, en présence de nombreux élus ont procédé à la cérémonie de baptême de la 40^{ème} Formation Initiale de Sapeurs-Pompiers Professionnels, Promotion « Fortitude », au sein de l'Etat-major à Villeneuve-Loubet.

Cette formation a débuté le 2 janvier 2018 avec un programme bien défini et intense, afin d'assurer aux 24 nouveaux stagiaires, la pleine réussite de leur formation et de leur avenir professionnel.

A l'issue des allocutions du chef du groupement fonctionnel Formation Sport du SDIS 06 et du Président de la promotion « Fortitude », les autorités, accompagnés des députés, ont remis officiellement à chaque stagiaire son casque de sapeur-pompier.

24 casques pour 24 nouveaux soldats du feu.



Feu d'un ERP à Nice

Le 27 avril, les sapeurs-pompiers sont alertés pour une fumée suspecte provenant d'un magasin à Nice. Rapidement sur place, le premier engin confirme un gros dégagement de fumée provenant du magasin d'artifices.



Un important dispositif est donc déployé. Les sapeurs-pompiers ont combattu les flammes sept heures durant.

Si ce feu ne présente pas de caractère exceptionnel pour la ville de Nice, il aura fallu surmonter des facteurs aggravant qui auraient pu avoir une issue des plus tragiques.

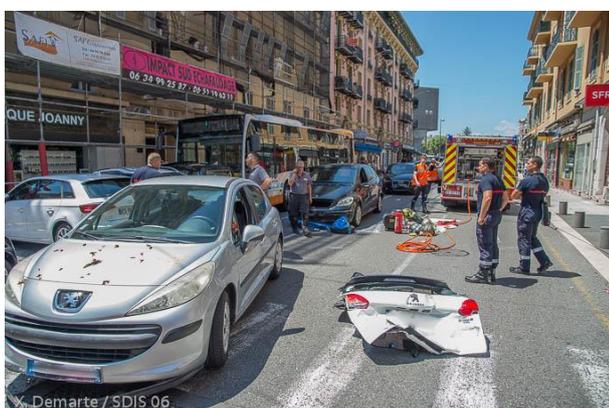


Un bus percute 10 voitures à Nice

Le 17 juillet, une collision a eu lieu entre un bus et 10 véhicules de tourisme.



31 sapeurs-pompiers ont été mobilisés ainsi que d'importants moyens matériels dont 7 VSAV, 1 VSR, 1 VLI et 1 VLOFF.



Les sapeurs-pompiers ont procédé aux opérations de balisage, de protection et de désincarcération de 3 personnes, dont 2 en urgence relative, étant prisonnières de leur véhicule. Simultanément, ils ont pris en charge les 12 autres victimes, également blessées légers, pour les transporter ensuite sur le centre hospitalier de Pasteur 2, l'hôpital Lenval et la clinique Saint-Georges à Nice. Afin de sécuriser le chantier des opérations de secours, la circulation du tram.

Violent feu d'entrepôt à Mandelieu-la-Napoule

Le 28 juillet, à 2 heures, le Centre de Traitement de l'Alerte (CTA) de l'arrondissement de Grasse reçoit des appels de secours pour un violent feu d'entrepôt sur la commune de Mandelieu-la-Napoule. Immédiatement, les CTA et CODIS (Centre opérationnel départemental d'incendie et de secours) déploient un important dispositif avec 57 sapeurs-pompiers des GT Ouest, GT Nice-Montagne et du service de santé du SDIS 06, appuyés par 19 engins de lutte incendie et de secours.



Une lutte contre les flammes est immédiatement engagée. Le feu ravage un entrepôt de 2500 m² et des tonnes de végétaux et de bois sont la proie des flammes.



Les sapeurs-pompiers vont lutter contre cet incendie jusqu'à l'aube. Au moyen d'un canon à eau et de 5 grosses lances, dont une établie sur une grande échelle, ils vont pouvoir circonscrire le feu vers 6h.

Tandis que les sapeurs-pompiers entament de longues opérations de déblais, un important et épais panache de fumée se propage sur la commune de Mandelieu-la-Napoule. La cellule risque chimique du SDIS 06 est mobilisée pour réaliser des relevés qui ne révéleront pas de danger.



Deux feux d'appartements à Nice

Le 22 août, deux feux d'appartements se sont déclarés à Nice.

A 00h10, le CTA arrondissement de Nice a reçu de nombreux appels de secours pour un violent feu d'appartement à Nice. Immédiatement les CODIS et CTA ont mobilisé un important dispositif sur les lieux du sinistre avec 80 sapeurs-pompiers du GT Nice-Montagne, du GT Ouest et du SSSM, de l'Etat-Major (Camion Réserve Air Comprimé) du GF Informatique et Transmissions (RSAT), renforcés par un SMUR.

Les sapeurs-pompiers ont immédiatement procédé à de nombreuses évacuations au moyen des EPC (Echelle Pivotante Combinée) et échelles à bras.

23 personnes ont été mises en sécurité. 7 victimes ont été prises en charge et transportées sur les hôpitaux.

Simultanément et au moyen de 4 lances LMDRS 500, les sapeurs-pompiers ont lutté contre ce violent incendie qui s'était déclaré au 4^{ème} niveau d'un immeuble de 7 étages. Malheureusement le décès d'une femme, âgée d'une soixantaine d'années, est à déplorer.



Le feu a été déclaré éteint à 15h. Des rondes de surveillance ont été réalisées et échelonnées durant la nuit.

A 13h00, quelques heures après le virulent incendie déclaré durant la nuit, le CTA arrondissement de Nice est de nouveau alerté pour un violent feu d'appartement au 3^{ème} niveau d'un immeuble de 6 étages. Les CODIS et CTA ont déployé un important dispositif de secours pour circonscrire au plus vite ce nouvel incendie situé dans un secteur difficile d'accès aux échelles aériennes. 84 sapeurs-pompiers du GT Nice-Montagne, du GT Ouest et du SSSM, de l'Etat-Major et du GF Informatique et Transmissions sont ainsi engagés.

Un important dégagement de fumée a provoqué les appels au secours de plusieurs personnes se manifestant aux fenêtres. Afin de prévoir la mise en sécurité des habitants, les premières reconnaissances dans l'immeuble sont immédiatement réalisées. 30 personnes ont déjà évacué leurs habitations avant l'arrivée des secours.



18 personnes sont mises en sécurité dont 12 au moyen des échelles aériennes. 20 résidents sont regroupés au PRV (Point de Rassemblement des Victimes) et mis sous oxygène par les équipes de secours. Et une femme de 40 ans est évacuée sur l'hôpital.

Un autre secteur est destiné au suivi médical des sapeurs-pompiers engagés sur ce sinistre. Le VRSS du SSSM gère ainsi les soldats du feu impactés par l'important dégagement de fumée et les fortes chaleurs de ce virulent incendie.

Le feu est éteint au moyen d'une lance LMDRS 500. Un appartement de 50 m² est détruit.

Aucune victime n'est à déplorer et 2 sapeurs-pompiers ont été victimes d'un « coup de chaud ».

Feux d'entrepôt à Grasse : 30 sapeurs-pompiers engagés

Le 11 septembre, à 7h30, le CTA arrondissement de Grasse a reçu des appels de secours pour un feu d'entrepôt à Grasse. Le CODIS et le CTA ont immédiatement engagé un important dispositif d'une trentaine de sapeurs-pompiers.

Arrivés sur les lieux du sinistre, les sapeurs-pompiers ont été confrontés à un feu s'étant propagé dans un bâtiment industriel d'une superficie de 600 m², à structure métallique doté d'un étage et regroupant plusieurs sociétés. Ce sont les matériels industriels de l'une d'entre elles qui ont été la proie des flammes.

Neuf personnes ont été évacuées au PRV (Point de Rassemblement des Victimes) dont une légèrement intoxiquée par les fumées et visitée par l'équipe médicale de la VLI.



Le feu a été éteint au moyen d'une lance LMDRS 500 et l'intervention a pris fin en milieu de matinée après les opérations de déblais. Une ronde de surveillance réalisée dans l'après-midi a permis de s'assurer qu'aucun point chaud ne subsistait.

Feux d'entrepôt à Cagnes-sur-Mer : 60 sapeurs-pompiers et 18 engins de secours engagés

Le 24 septembre, le CTA arrondissement de Grasse a reçu plusieurs appels de secours pour un feu d'entrepôt à Cagnes-sur-Mer. L'important panache de fumée qui s'en dégageait était d'ailleurs visible depuis les communes avoisinantes.

Les sapeurs-pompiers ont engagé immédiatement tous les moyens nécessaires à l'extinction délicate de cet incendie. En effet, ce dernier se situait en zone urbaine, sur l'un des principaux axes routiers traversant la commune, mais également à proximité de 2 stations-service. Cet entrepôt en proie aux flammes abritait de surcroît de nombreux produits de matières dangereuses et explosives.

Simultanément, les forces de sécurité procédaient à la fermeture des accès routiers situés aux abords de ce sinistre, afin de sécuriser les lieux et de faciliter le travail des soldats du feu.



4 lances LMDRS et une lance canon ont été nécessaires à l'extinction de cet incendie qui n'a causé que des dégâts matériels. 600 m² de ce hangar ont été détruits par les flammes, tandis que 200 m² de locaux administratifs ont pu être préservés.

La ronde de surveillance effectuée le lendemain matin a permis de confirmer qu'aucun point chaud ne subsistait.



X. Demarte / SDIS 06

Saison estivale 2018 de lutte contre les feux de forêts : un bilan extrêmement satisfaisant

Les années se suivent mais ne se ressemblent pas forcément. Si 2017 a été marquée par un niveau de risque élevé pour l'ensemble du département et par l'éclosion de nombreux feux de forêts significatifs (Vence, Castagniers, Saint-Vallier de Thiey, Carros, Saint-Cézaire-sur-Siagne, Rigaud, Lucéram), la saison 2018 a quant à elle été caractérisée par un risque exceptionnellement faible. C'est donc, pour le SDIS 06, un bilan estival extrêmement satisfaisant que celui de cette campagne de prévention et de lutte incendie 2018, tant au niveau des risques, que du nombre de départ de feu de forêts, que la superficie brûlée.

Cette campagne, qui s'est toutefois prolongée avec un dispositif adapté jusqu'au 1^{er} octobre 2018 en l'absence de pluies significatives, a permis de dresser un bilan remarquable et rassurant.

Seule une zone a été placée en risque sévère, contre 347 classées en risque sévère ou très sévère en 2017.

Du 1^{er} juin au 16 octobre 2018, le bilan fait état de :

- Feux de forêts : 13 départs de feux pour une superficie brûlée de 1,9 hectare
- Feux de l'espace péri-urbain : 102 feux

Le dispositif préventif (sapeurs-pompiers, forestiers, moyens aériens départementaux et nationaux...) mis en place sur l'ensemble de notre territoire azuréen, conjugué à une météo favorable, aura permis d'épargner les massifs forestiers, poumons verts de notre département et d'assurer la sécurité de la population.



Images d'archives SDIS 06

Intempéries du 29 octobre 2018 : plus de 80 interventions assurées

Le 29 octobre, et durant plus de 24 heures, les sapeurs-pompiers du SDIS 06 ont été activement engagés sur le terrain des opérations et ont assuré plus de 80 interventions (chutes d'arbres et de matériaux, inondations et fuites d'eau) liées aux intempéries qui ont touché le département.

Avec la violence des vagues qui ont frappé le littoral azuréen et les fortes précipitations qui se sont abattues sur les Alpes-Maritimes, les sapeurs-pompiers ont ainsi effectué de nombreuses mises en sécurité et assuré un sauvetage en mer sur une plage niçoise.

Ils ont pu par ailleurs contribuer à la sauvegarde du patrimoine sur la commune de Menton. Le 30 octobre, en fin d'après-midi, plus de 44 sapeurs-pompiers étaient toujours à pied d'œuvre et procédaient encore à d'importantes opérations de pompage au Musée Cocteau, impacté par ces inondations. Face aux conséquences de ces intempéries, la technicité opérationnelle des sapeurs-pompiers du SDIS 06 associée à l'expertise des conservateurs des musées du département, a permis d'assurer un sauvetage du patrimoine culturel.

